

Produits de large consommation **LES MARGES BÉNÉFICIAIRES SERONT FIXÉES**

Page 2

LE JEUNE

N° 7715 - LUNDI 16 OCTOBRE 2023

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

Conseil des ministres
**PLUSIEURS
DOSSIERS À
L'ORDRE DU JOUR**

Page 3

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE COMPLICE DES MASSACRES À GHAZA

SCANDALEUX!

Le silence observé par les pays occidentaux quant au génocide orchestré par l'Etat sioniste depuis plus de neuf jours dans la bande de Ghaza et la politique de la terre brûlée qu'applique Israël contre les civils palestiniens s'apparentent à un crime de guerre. Un silence de plus en plus complice, notamment après le déplacement forcé imposé à la population du nord de Ghaza, alors qu'il est strictement interdit par les conventions internationales.

Page 3



PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX

Acquisition prochaine de 29 accélérateurs

Page 5

SURCHARGE DES CLASSES, POUVOIR D'ACHAT...

Le Cnapeste tire la sonnette d'alarme

Page 4

PRODUCTION DE MÉDICAMENTS

Les étudiants de l'USTHB innovent

Page 5

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Les marges bénéficiaires seront fixées

Nouvelle parade des pouvoirs publics pour faire face à l'augmentation des prix de certains produits alimentaires. Les marges bénéficiaires maximales des produits de large consommation seront fixées dans le cadre d'un décret exécutif en phase de parachèvement.

La nécessité de préserver le pouvoir d'achat des Algériens a été au centre des interventions des élus de l'Assemblée populaire nationale (APN), lesquels ont alerté sur la cherté des produits de large consommation.

C'est à cette doléance qu'a principalement répondu le Premier ministre, annonçant des mesures dans l'objectif de faire face aux perturbations d'approvisionnement du marché en produits alimentaires de large consommation, fixant la fin de l'année comme délai. Aïmene Benabderrahmane a affirmé, dans sa réponse aux interrogations des députés émises dans le cadre du débat autour de la déclaration de politique générale du gouvernement, que toutes les mesures visant à juguler l'inflation importée et lutter contre la hausse des prix ont été prises, qualifiant cette hausse de « conjoncturelle ».

Il a ainsi indiqué que des mesures ont été prises sur le terrain dans le but de maîtriser le réseau de distribution des produits de large consommation qui comprend 12 produits alimentaires de base, affirmant que les perturbations d'approvisionnement du marché seront éliminées avant le 31 décembre.

« L'élaboration du projet de décret exécutif définissant les marges bénéficiaires maximales des légumineuses, du riz et des autres produits alimentaires de large consommation a été achevée », a-t-il fait savoir, précisant que l'objectif de ce texte est « de mettre en place les mécanismes juridiques à même de protéger le consommateur et de moraliser les pratiques commerciales en vue de maintenir l'approvisionnement régulier du marché ». Le Premier ministre a mis en avant la stratégie visant la réalisation de l'autosuffisance en produits de large consommation, à l'instar des légumineuses, qui passe, notamment, par l'expansion de la superficie qui leur est consacrée actuellement et à l'orientation de 34 fermes pilotes d'une superficie totale de 37 700 hectares vers la production exclusive de légumineuses, en sus de l'augmentation des capacités de stockage des céréales, en les amenant à 9 millions de tonnes, et de porter les réserves stratégiques de céréales à neuf mois de la consommation nationale.

Selon le Premier ministre, la hausse des prix est « conjoncturelle », saluant les efforts de l'Etat dans ce sens qui visent à trouver des solutions pour intégrer les commerçants de l'informel dans les marchés non exploités au nombre de 622 sur un total de 1 502 marchés de détail au niveau national. Il a, en outre, évoqué les mesures prises pour faire face à « l'inflation importée », l'une des principales raisons de l'inflation en Algérie, selon M. Benabderrahmane, qui a signalé la hausse de la valeur du dinar, une mesure prise par la Banque d'Algérie.

== Satisfecit des associations de consommateurs



Pour leur part, les associations de protection du consommateur ont salué la mesure de plafonner la marge bénéficiaire de certains produits alimentaires. L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), qui avait plaidé pour l'instaura-

tion d'un mécanisme efficace et durable pour mettre fin aux augmentations récurrentes des prix qui portent atteinte au pouvoir d'achat des consommateurs, a salué cette mesure. Mustapha Zebdi, président de l'association, a estimé que « cette mesure est la solution rapide pour maîtri-

ser les prix des produits de large consommation qui sont devenus hors de portée ».

« Cette mesure est la bienvenue », selon Hacem Menouar, président de l'association Al Aman, lequel estime que cette décision « va nous aider à faire face aux augmentations des prix ». Cette mesure ne suffit cependant pas à elle seule, selon M. Menouar, qui s'est interrogé sur l'applicabilité de cette mesure sur le terrain en raison de la prédominance du marché informel. « Le consommateur fait face à un marché qui est à 50 % dans l'informel.

Cette mesure de plafonnement, on peut l'appliquer chez les opérateurs formels, alors que beaucoup de produits de large consommation sont dans un marché informel », a-t-il précisé, citant les produits agricoles. « On veut que les produits agricoles figurent dans la liste de produits de large consommation », a-t-il préconisé, soulignant aussi la nécessité de professionnaliser les réseaux de distribution et surtout contenir le marché informel pour maîtriser le volet prix et sécurité sanitaire. Le président de l'association Al Aman a, par ailleurs, évoqué les prix de référence appliqués sur les légumes secs. Selon lui, il aurait fallu les calculer sur la base des revenus des Algériens et non sur le prix d'importation

Lilia Aït Akli

SÉCHERESSE

1,2 million d'hectares sinistrés

Le manque

de pluviométrie a eu un impact sur le secteur de l'agriculture. Le gouvernement a recensé les personnes touchées dans l'objectif de les indemniser sur instruction du président de la République. Le Premier ministre a affirmé que le gouvernement a pris des mesures concrètes pour recenser les personnes touchées, et les résultats préliminaires ont permis de recenser 90 000 agriculteurs dans 34 wilayas, avec une superficie sinistrée estimée à 1,2 million d'hectares et un déficit hydrique de 90% dans la plupart des wilayas du nord du pays.

Le premier ministre a par ailleurs fait savoir que les résultats du recensement mené, pour la première fois sur l'élevage du bétail, a montré une diminution de ce cheptel à 21,7 millions de têtes, dont 17,3 millions de têtes ovines. Des mesures ont été ainsi prises afin de garantir la stabilité et le développement du secteur des viandes rouges, selon le Premier ministre, lequel a évoqué l'ouverture de l'importation de viande bovine et ovine avec une réduction des droits de douane de 30% à 5% afin d'assurer la disponibilité de ces viandes et d'en réguler le prix, en plus du lancement d'un appel d'offres pour importer une quantité limitée de viandes blanches et d'œufs d'incubation. L'objectif étant de constituer un stock stratégique en prévision du prochain mois de ramadan.

S. N.

PROMOTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Levée définitif du gel

GELÉE depuis des années, la promotion dans la Fonction publique est définitivement libérée. Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a affirmé, que sur instruction du président de la République, il a

été décidé de lever, de manière définitive, le gel des promotions dans la Fonction publique. Cela permettra à 280 000 fonctionnaires remplissant les conditions d'ancienneté, d'en bénéficier. Le Premier

ministre que dit qu'un budget de 29,6 milliards de dinars a été alloué pour cette opération, se fera progressivement sur trois ans (2023, 2024, 2025), à raison de 100 000 promotions par an. Cette décision vise à rat-

traper le retard enregistré depuis 9 ans, soulignant que le retour au processus ordinaire des promotions dans la Fonction publique se fera à l'horizon 2026, en fonction des plans des ressources humaines.

S. N.

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE COMPLICE
DES MASSACRES À GHAZA

Scandaleux !

Le silence observé par les pays occidentaux quant au génocide orchestré par l'Etat sioniste depuis plus de neuf jours dans la bande de Ghaza et la politique de la terre brûlée qu'applique Israël contre les civils palestiniens s'apparente à un crime de guerre. Un silence de plus en plus complice notamment après le déplacement forcé imposé à la population du nord de Ghaza, alors qu'il est strictement interdit par les conventions internationales.

Le bilan tragique des bombardements de l'armée d'occupation sioniste, qui a reçu aides et soutien militaires des Etats-Unis, de la Grande Bretagne et de l'Allemagne, n'a pas cessé de s'alourdir avec plus de 2500 martyrs et 10 150 blessés, selon les chiffres du ministère palestinien de la Santé. En Cisjordanie occupée, touchée également par la barbarie israélienne, le nombre de martyrs palestiniens s'est élevé à 55, après l'annonce avant-hier de la mort de Muhammad Rifaat Adwan, 16 ans, dans le gouvernorat de Tulkarem, tandis que le nombre de blessés s'est élevé à plus de 1.100. C'est le résultat du soutien « indéfectible » des Occidentaux à Israël. Le Pentagone a ordonné l'envoi d'un deuxième navire de guerre en Méditerranée et le secrétaire à la défense américain, Lloyd Austin, a annoncé dans un communiqué publié avant-hier soir, l'envoi du Dwight-Eisenhower en Méditerranée pour soutenir l'Etat sioniste. La Grande-Bretagne a, de son côté, envoyé des navires de guerre pour le même objectif. L'Allemagne a également aidé l'armée d'occupation de drones.

Après avoir obtenu ces aides et soutien, qui devraient, selon des experts, couvrir le dos des israéliens au nord en tentant de dissuader le Hezbollah d'ouvrir un deuxième front, l'armée d'occupation sioniste s'est dite prête à entamer l'invasion terrestre dans la bande de Ghaza. Pour ce faire, ordre a été donné pour l'évacuation du nord de l'enclave, causant davantage de désespoir de panique parmi une population déjà traumatisée par les raids aériens et les bombardements. Selon le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), des dizaines de milliers de personnes ont fui leurs maisons à Gaza et se sont déplacées vers le sud après l'ordre d'évacuation donné par Israël au 1,1 million d'habitants du nord de la bande.

Israël est un criminel transfrontalier qui n'obéit ni aux lois ni aux conventions internationales. L'aviation sioniste a bombardé avant-hier soir l'aéroport d'Alep, ville du nord de la Syrie, faisant cinq blessés, quelques jours après des frappes similaires sur les aéroports d'Alep et de Damas.

RÉACTION TARDIVE DE L'OCI

Suite à ces événements tragiques, le Comité exécutif de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) tiendra, après-demain à



Djeddah (Arabie Saoudite), une réunion extraordinaire d'urgence au niveau ministériel pour discuter de l'agression sioniste dans la bande de Ghaza et de la détérioration de la situation humanitaire en Palestine.

Cette réunion devrait se tenir au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah à l'invitation du Royaume d'Arabie saoudite, président du Sommet islamique lors de sa session en cours et président du Comité exécutif de l'OCI. Samedi, le secrétaire général de l'OCI avait exprimé son rejet et sa condamnation absolus des appels de l'occupation sioniste au déplacement forcé du peuple palestinien et des tentatives de transférer la crise humanitaire exacerbée par l'occupation vers les pays voisins. L'Organisation avait aussi fermement condamné l'empêchement de l'arrivée de fournitures médicales et de secours ainsi que de produits de première nécessité dans la bande de Ghaza, considérant cela comme « une punition collective et une violation flagrante du droit international humanitaire ». Elle avait également renouvelé son appel à la communauté internationale pour qu'elle agisse d'urgence et prenne des mesures efficaces pour mettre fin à toutes les formes d'agression sioniste contre le peuple palestinien, soulignant la nécessité de fournir des couloirs humanitaires pour fournir les services de base à la population de Ghaza.

De son côté, l'Arabie saoudite a décidé de suspendre les négociations sur une possible normalisation avec Israël parrainées par les

Etats-Unis. Cette décision a été annoncée samedi par une source proche du gouvernement, en pleine visite à Riyad du secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken.

SOUTIEN CHINOIS À LA CAUSE PALESTINIENNE

La Chine soutient « la juste cause du peuple palestinien dans la préservation de ses droits nationaux », a déclaré, hier, le ministre des affaires étrangères chinois, Wang Yi, au ministre des affaires étrangères iranien, Hossein Amir Abdollahian. « La racine profonde (...) de la situation entre la Palestine et Israël est que le droit du peuple palestinien à la souveraineté a été mis de côté depuis longtemps », a déclaré M. Wang lors d'un entretien téléphonique avec son homologue iranien. « Cette injustice historique devrait prendre fin le plus rapidement possible », a ajouté le ministre, disant que la Chine allait « continuer à se tenir du côté de la paix et à soutenir la juste cause du peuple palestinien dans la préservation de ses droits nationaux ». Il convient de rappeler que le ministre des affaires étrangères iranien a rencontré samedi le chef du bureau politique du Hamas à Doha, au Qatar, selon l'agence de presse officielle iranienne IRNA. Il s'agit de la première réunion officielle entre des responsables iraniens et Ismaïl Haniyeh depuis l'attaque israélienne. Aucun détail n'a été publié sur la teneur des discussions entre les deux hommes.

Mohamed Mecelti

TEBBOUNE A PRÉSIDÉ UN CONSEIL DES MINISTRES

Plusieurs dossiers à l'ordre du jour

CE SONT plusieurs dossiers qui ont été examinés, hier, lors de la réunion du Conseil des ministres présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Comme attendu, le projet de loi de finances pour 2024 a été passé en revue, de même que des exposés relatifs aux secteurs de l'Intérieur, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Poste et des Télécommunications et des

Travaux publics ont été présentés. « M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour (hier ndlr) une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen du projet de loi de finances pour l'exercice 2024 et d'exposés relatifs aux secteurs de l'Intérieur, de l'Enseignement supérieur, de

l'Agriculture, de la Poste et des Télécommunications et des Travaux publics », peut-on lire dans le communiqué de la présidence de la République.

Il s'agit du premier Conseil des ministres de ce mois d'octobre qui intervient après l'adoption du projet de loi de finances complémentaire pour 2023 par l'Assemblée populaire nationale (APN).

M. B.

GOUDJIL RENCONTRE LE CHEF DU DÉPARTEMENT POLITIQUE DE HAMAS

Soutien indéfectible à la cause palestinienne

LE PRÉSIDENT du Conseil de la nation, Salah Goudjil a réaffirmé, hier lors d'une audience accordée au chef du département politique du Mouvement de résistance islamique palestinienne (Hamas), Sami Abu Zuhri, la position immuable de l'Algérie en soutien à la juste cause palestinienne.

Lors de cette rencontre, « les deux parties ont passé en revue les derniers développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés, suite aux tueries, aux bombardements et au déplacement forcé commis par l'entité occupante contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie ».

Le président du Conseil de la nation a réitéré « la position immuable de l'Algérie en soutien à la juste cause palestinienne et au droit inaliénable et imprescriptible du peuple palestinien à recouvrer ses terres et à vivre dans la dignité dans un Etat indépendant avec El Qods pour capitale, conformément à la légalité internationale et à l'initiative de paix arabe ».

Il a rappelé « la position exprimée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors des fora internationaux et régionaux, notamment l'allocation prononcée devant la 78e session de l'Assemblée générale de l'ONU ». Soulignant « l'importance de l'unité et du resserrement des rangs pour réaliser la victoire contre l'occupant », le président du Conseil de la nation a évoqué la glorieuse guerre de Novembre « où les Algériens avaient renoncé à leurs obédiences politiques pour faire prévaloir l'intérêt de la patrie », appelant les Palestiniens « à s'unir et à s'attacher à l'unité et au projet politique national tel qu'énoncé dans l'Accord d'Alger ».

M. Goudjil a également souligné « l'importance pour la communauté internationale de bannir la politique de deux poids, deux mesures et d'assurer la protection du peuple palestinien, conformément aux résolutions de la légalité internationale et aux dispositions du droit international humanitaire ».

De son côté, M. Abu Zuhri a passé en revue la situation à Ghaza, suite aux agressions de l'entité sioniste criminelle à l'encontre des habitants de la bande, saluant le rôle des médias algériens en soutien à la cause palestinienne en cette conjoncture difficile et critique.

Il s'est félicité du « soutien inconditionnel apporté par l'Algérie à la cause palestinienne et son appui permanent au peuple palestinien contre l'occupation israélienne inique, son rejet de la normalisation et son refus de mettre la victime et le bourreau, dans l'agression contre Ghaza, sur un pied d'égalité », mettant en avant « la fierté des Palestiniens de la Glorieuse révolution algérienne qui est leur source d'inspiration pour la réalisation de la victoire et de l'indépendance ».

M. M.

SURCHARGE DES CLASSES, BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT, AGRESSION CONTRE LES ENSEIGNANTS...

Le Cnapeste tire la sonnette d'alarme

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) a réitéré son attachement à ses revendications socioprofessionnelles exprimées auparavant, dont celles liées à l'amélioration du pouvoir d'achat, lequel connaît une nette dégradation. Le syndicat dénonce le manque de concertation autour de plusieurs décisions prises par la tutelle.



Dans un communiqué rendu public à l'issue de la session ordinaire du Cnapeste, tenue dans la wilaya de Blida, les représentants des 48 wilayas du renouvellement leur position «ferme et claire» quant aux différentes revendications soulevées auparavant, notamment l'importance d'améliorer le pouvoir d'achat, qui connaît une baisse terrible et sans précédent, nécessitant la révision de la politique salariale du secteur, de manière à ce qu'elle soit cohérente avec l'élévation de la valeur matérielle et morale du professeur et son confort économique et social.

Le Cnapeste appelle à recourir à l'ouverture du système de rémunération pour permettre d'élargir le cercle des subventions et des primes et de doubler leur valeur en vue de limiter les répercussions de cette baisse du pouvoir d'achat.

Il met en garde contre l'aggravation des problèmes dans le secteur de l'éducation, et ce aussi bien au niveau local que national, touchant les aspects pédagogiques professionnel et social. Le Cnapeste cite, à cet effet, l'expansion du phénomène de

surcharge dans les classes et dans les établissements, précisant que le recours au système de double vacation, des classes mobiles et l'exploitation des espaces situés au niveau de certains établissements, adopté pour apaiser les tensions et la grogne des parents, s'est fait au détriment du confort de l'enseignant. Ce dernier accompli aujourd'hui, selon le Cnapeste, sa mission sous une forte pression, précise le communiqué.

«Des établissements scolaires accueillent jusqu'à 50 élèves par classe. Sans parler des établissements scolaires dans les grandes villes qui reçoivent plus que leur capacité en raison du manque de structures», ajoute la même source, qui évoque «l'absence de planification et d'anticipation». Le communiqué souligne le déficit en matière d'encadrement, qu'il soit administratif ou pédagogique.

La question de la violence et de la sécurité dans les établissements scolaires a également été débattue par le Cnapeste. Ce dernier condamne fermement les agressions physiques et morales «barbares» contre les enseignants

et la famille éducative à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires. Le syndicat réitère sa demande pour la promulgation en urgence de la loi sur la protection des enseignants et la criminalisation de toute forme d'agression commise contre eux.

Censée apporter plus de confort et de flexibilité, l'opération de numérisation adoptée par les responsables du secteur, dans toutes les démarches administratives et pédagogiques, a été critiquée par le Cnapeste. Ce dernier affirme que cette nouvelle méthode a entraîné plusieurs conséquences «négatives en violant certaines lois et circulaires». Le Cnapeste dénonce ce qu'il qualifie d'«anarchie» dans l'annonce des postes vacants et le diagnostic relatif à l'excédent.

Le syndicat dénonce également la centralisation de diverses opérations au niveau du département du ministère de l'Éducation nationale ayant entraîné de multiples conflits et problèmes en ce qui concerne le mouvement de transfert dans le corps des enseignants, ainsi que le transfert et la réintégration des élèves exclus.

Le Cnapeste réitère son rejet du projet du statut particulier préparé par le comité technique administratif ministériel sans avoir au préalable informé le partenaire social de son contenu, ce qui lui fait perdre la légitimité résultant d'une participation réelle et effective.

Le Cnapeste appelle à revoir le contenu des deux textes de loi portant sur l'exercice du droit syndical et la prévention des conflits en milieu de travail et le droit de grève. «Les lois 02/23 et 08/23 établissent d'une manière sans précédent la politique de restriction arbitraire et entrave la liberté d'exercer le travail syndical et du droit de grève», soutient le syndicat, exigeant d'ouvrir la concertation et d'élargir les débats sur ces deux textes de loi avec la participation de tous les syndicats pour renforcer les libertés et les droits fondamentaux du travail, en concrétisation des dispositions de la Constitution et des accords et traités internationaux ratifiés par l'État algérien.

Le Cnapeste affirme et renouvelle son rejet des décisions unilatérales, de la violation flagrante des lois et décrets réglementaires par

les responsables du ministère de l'Éducation nationale dans le traitement de nombreux dossiers tels que le dossier de numérisation des transports et les erreurs et déséquilibres qui l'accompagnent.

Concernant les revendications socioprofessionnelles, le syndicat exige encore une fois la prise en charge sérieuse des dossiers du logement, de la retraite et des œuvres sociales. Le Cnapeste réclame, en outre, l'actualisation de la prime de zone des personnels du Sud et la liberté de l'exercice syndical.

Le Cnapeste compte organiser une conférence sur la conformité des statuts du syndicat avec les textes légaux de la loi 23/02 relative à l'exercice du droit syndical. Cette dernière est prévue jeudi prochain au lycée Frantz-Fanon, dans la wilaya de Boumerdes.

Enfin, le Cnapeste appelle l'ensemble de ses adhérents à se mobiliser autour du syndicat et faire face à une rentrée sociale rude et difficile à tous les niveaux.

Lynda Louifi

UNIVERSITÉ ALI-LOUNICI BLIDA 2

La transformation numérique en débat

«LE RÔLE de la transformation numérique dans la réalisation des performances distinguées des établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de la formation en santé», tel a été le thème du forum tenu à l'auditorium de la Faculté des sciences économiques de l'université Blida 2 Lounici-Ali d'El-Affroun.

Dans son discours d'ouverture, le Pr Mohamed Yedou, président du forum, a rappelé que le forum s'inscrivait dans le cadre des efforts et de la stratégie globale définis par le ministère de l'Enseignement supérieur pour révolutionner le numérique au niveau du secteur. C'est là un ajout

scientifique et intellectuel qui cherche à présenter des visions qui développeraient cette stratégie.

Cette journée scientifique a vu la participation de professeurs de diverses universités algériennes dont les interventions ont abordé les aspects liés aux enjeux de la numérisation et à la manière de la consolider dans les établissements d'enseignement supérieur, en mettant l'accent sur la manière d'inclure la transformation numérique afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de ses établissements, la gouvernance numérique, et proposer une vision modèle en vue de

construire une stratégie globale qui prenne en compte les dimensions de la transformation numérique et ses exigences humaines, financières et techniques de manière qu'elle serve les fonctions de l'université, que ce soit au niveau du processus éducatif, du processus de recherche ou au niveau du service communautaire et du développement.

Pour sa part, le Pr Aissa Berrak, responsable de la cellule visual et classification à l'université de Blida 2, a indiqué lors de son intervention que la transformation numérique est devenue une nécessité et un défi pour l'enseignement supérieur. La

ligne directrice numérique adoptée par le ministère est considérée comme une stratégie globale dans cette direction.

Le professeur a aussi expliqué que la transformation numérique contribue à améliorer la visibilité de l'université au niveau local et c'est pourquoi l'intérêt est tourné vers des spécifications globales qui mettent l'accent dans leurs normes sur les transformations numériques et l'utilisation de moyens technologiques modernes. Il convient de noter que le Forum national a vu la participation de 103 professeurs de diverses universités et de 20 chercheurs.

T. Bouhamidi

PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX ACQUISITION PROCHAINE DE 29 ACCÉLÉRATEURS

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a annoncé, dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour l'amélioration de la prise en charge des malades atteints de cancer, l'acquisition prochaine de 29 nouveaux accélérateurs linéaires pour la radiothérapie au profit des centres anti-cancer.



S'exprimant à l'occasion des réponses aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur la déclaration de politique générale du gouvernement, il a indiqué que des contrats de maintenance continue des accélérateurs ont été finalisés avec les compagnies internationales spécialisées Elekta et Varian.

Dans ce sillage, M. Benabderrahmane a souligné l'importance de la maintenance des équipements de santé à travers la mise en place de plusieurs mesures, dont la plus importante est la mise en service du programme de la maintenance des équipements de santé. Celui-ci permet, à travers une plate-forme numérique, le suivi quotidien de l'état des équipements. Il a aussi souligné la mise en place d'une formation de main-d'œuvre spécialisée dans ce domaine.

Concernant la disponibilité des médicaments qui connaissent de fortes perturbations dont notamment ceux destinés au traitement des malades souffrant de cancer, le

Premier ministre a mis en exergue la série de mesures adoptées par le gouvernement à travers la mise en place de procédures immédiates à l'échelle nationale. Il a notamment cité à ce sujet «l'accélération des procédures douanières afin de permettre l'acquisition de grandes quantités de ces médicaments dont une partie a été réceptionnée à la fin de septembre dernier tandis que les quantités restantes arriveront en octobre».

En réponse à la question des raisons de ces fortes perturbations, le chef de l'exécutif a estimé que c'est la conséquence de «la réaction de certains laboratoires étrangers qui n'ont pas apprécié les mesures de régulation du marché prises par l'Etat favorisant le produit national».

Tout en apportant un «démenti aux rumeurs» de pénurie de médicament, M. Benabderrahmane a souligné que des instructions fermes ont été données, conformément aux directives du président de la République, afin d'assurer un stock stratégique permanent de médicaments au

niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux et activer les mécanismes mis en place pour éviter les pénuries».

Parmi ces mécanismes, il a notamment cité la plate-forme numérique consacrée à la déclaration hebdomadaire du niveau des stocks de produits pharmaceutiques et des quantités distribuées par les établissements pharmaceutiques d'importation et de fabrication. Il a aussi cité le rôle important de l'observatoire de veille chargé de proposer des solutions et des alternatives thérapeutiques pour les médicaments qui risquent de connaître des perturbations, notamment au niveau international.

Par ailleurs, concernant la stratégie nationale œuvrant à garantir une couverture médicale équitable, il a souligné que, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle carte sanitaire nationale, 13 nouveaux établissements hospitaliers ont été réceptionnés et mis en service, ainsi que 61 polycliniques et 61 salles de soins, et ce au courant de cette année.

Sihem Bounabi

FABRICATION DE MÉDICAMENTS

Les étudiants de l'USTHB innovent

DEUX ÉTUDIANTES de l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) ont dévoilé une avancée majeure dans le domaine de la fabrication des médicaments. Ayant récemment obtenu leur Master en Génie des procédés, Mouhoub Amina et Slimani Chaima ont développé un procédé novateur basé sur l'impression 3D. C'est ce qu'a indiqué, hier, l'université dans un communiqué.

Ce projet, mené sous l'égide du Professeur Kamel Daoud de la Faculté de Génie mécanique et Génie des procédés (FGMGP) de l'USTHB, s'inscrit dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275. Il se distingue par l'incorporation de principes actifs dans un filament de polymère biodégradable, le seul excipient

utilisé. L'originalité de cette innovation a conduit à un dépôt de demande de brevet d'invention auprès de l'INAPI. Exposée au Salon professionnel international de l'industrie «Alger Industries 2023», qui s'est tenu du 9 au 12 octobre à la Safex, cette technologie a suscité un vif intérêt parmi les acteurs de l'industrie pharmaceutique.

Fidèle à sa tradition d'excellence, l'USTHB, qui reçoit pour cette nouvelle année universitaire 2023/2024 plus de 50 000 étudiants, présente également d'autres réalisations de ses étudiants et laboratoires de recherche lors de cet événement.

A la fin du mois dernier, rappelle-t-on, des étudiants de cette même Université ont

proposé un projet de start-up pour la détection et la collecte des déchets marins dans le cadre de l'opération «Port propre». L'application test de ce projet intitulé «Système intelligent de dépollution des eaux de surface et des fonds marins à profondeurs modérées», présenté par l'étudiant Ahmed Ainouche, a été lancée au Port de Tamentfoust.

Baptisé «Litterflow», ce service permet ainsi la détection et la collecte des déchets flottants au niveau des zones portuaires ainsi que dans d'autres surfaces d'eau, plages, barrages, lacs, etc., selon son concepteur.

Il propose la détection des objets flottants en temps réel par caméra à l'aide de l'intelligence artificielle. En parallèle, il permet une application qui

permet aux utilisateurs de signaler tous les déchets flottants. Les photos prises seront automatiquement géolocalisées via l'application, permettant ainsi au grand public de contribuer à la préservation du littoral et des écosystèmes aquatiques.

Les étudiants Bilal Arab et Marwa Rayen Zahzam de l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI) ont également participé au développement de cette application, précise le communiqué. L'objectif principal de «Litterflow» est d'établir une référence sur le marché algérien en matière de détection et de collecte des déchets pour la préservation de l'environnement marin, est-il expliqué.

Meriem Djouder

PERSPECTIVES DE PARTENARIAT ALGÉRO-ÉMIRATI

Dubaï ouvre ses portes aux start-up algériennes

DANS le cadre du salon North Star 2023 à Dubaï, une rencontre a eu lieu entre une délégation d'entrepreneurs algériens, dirigée par le directeur général de l'accélérateur public Algeria Venture, Sid Ali Zerrouki, et le ministre émirati de l'Économie et du Tourisme, Abdullah bin Touq Al-Marri. L'objet des discussions a porté sur les perspectives de partenariat dans le domaine des startups. Au cœur des entretiens entre les deux parties, une annonce importante a été faite.

Les émiratis sont disposés à ouvrir une représentation permanente aux startups algériennes et à financer leurs projets si elles choisissent de s'installer à Dubaï. Une offre qui ouvre de nouvelles perspectives pour les jeunes entreprises algériennes en quête d'expansion internationale. Les entretiens ont porté sur les possibilités et les conditions d'attirer des startups algériennes et de leurs offrir les moyens pour s'installer de façon permanente à Dubaï, a indiqué Zerrouki, soulignant que le ministre émirati a salué «fortement la participation des entreprises algériennes au salon North Star et au Gitex Global, en tant que l'une des cinq plus importantes délégations étrangères de cet événement». Sid Ali Zerrouki, DG d'Algeria Venture, a souligné l'engagement de son équipe à créer un écosystème propice à l'épanouissement des startups. «Nous accompagnons nos entrepreneurs pour qu'ils gagnent en visibilité à l'international et qu'ils puissent s'exporter», a-t-il affirmé. Dans cette dynamique, une première proposition a été faite à la partie émiratie pour accueillir prochainement trois startups algériennes, prêtes à embrasser cette opportunité et à étendre leurs horizons.

Le ministre émirati a salué la participation des entreprises algériennes au salon North Star et au Gitex Global, les plaçant parmi les cinq délégations étrangères les plus influentes de l'événement. Pas moins de 25 startups algériennes, accompagnées par l'accélérateur public Algeria Venture, sont présentes à Dubaï du 15 au 18 octobre, pour participer au salon North Star by GITEX. Cet événement d'envergure mondiale dédié aux technologies et aux startups offre une plateforme idéale pour le rayonnement de ces jeunes entreprises.

La délégation algérienne, composée d'une soixantaine de jeunes entrepreneurs, se distingue par sa participation au salon «Expand North Star», un événement associé au Gitex Global. Sous le thème de l'intelligence artificielle, ces startups se sont réunies dans un stand algérien de 300 m², situé au port de Dubaï. Cette participation s'inscrit sous la tutelle du ministère de l'Économie de la connaissance et des start-ups, à travers son accélérateur Algeria Venture.

Cette rencontre, qui a vu la présence du président du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Dubaï, Abdel Aziz Al Ghurair, s'est déroulée en marge du salon North Star 2023, qui a ouvert ses portes, hier, au niveau du site du port de Dubaï.

Meriem D.

«L'ACCORD CEREALIER»

LES SOMMETS DU CYNISME

Oleg Nesterenko

Président du CCIE (www.c-cie.eu)
(Spécialiste de la Russie, CEI et
de l'Afrique subsaharienne ;
ancien directeur de l'MBA,
ancien professeur auprès des
masters des Grandes Écoles de
Commerce de Paris)

LES « 5 FANTASTIQUES » OU LES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE DU NÉOLIBÉRALISME

En énumérant les parties prenantes dans « l'Accord céréalière », j'ai décrit en détail le camp « atlantiste » américano-centrique, ce qui peut laisser croire qu'il ne s'agit exclusivement que des décideurs politiques occidentaux et de leurs exécutants. Pourtant, c'est loin d'être le cas. Les élites politiques sont bien les signataires des décisions prises, mais ne sont nullement leurs seuls instigateurs et, encore moins, leurs principaux bénéficiaires.

Qui sont, alors, les réels instigateurs et les principaux bénéficiaires de « l'Initiative pour le transport sécuritaire des céréales et des aliments à partir des ports ukrainiens » ?

Jusqu'à la suspension par la Russie de sa participation, l'existence même de cette initiative sous couverture humanitaire n'a servi, quasi intégralement, qu'aux intérêts de ceux qui fournissent un effort considérable pour rester le plus discret possible : des géants américains et européens négociants de l'agro-industrie, et des financiers qui les épaulent. Les élites politiques du camp américano-centrique ne sont que les outils et les exécutants, dont le rôle était de créer via les mass-médias contrôlés par les dotations étatiques (exemple : l'Agence France Presse est financée par l'État à hauteur de plus de 100 millions d'euros par an, soit un tiers de son chiffre d'affaires) le prétendu rôle de l'Ukraine en tant que « sauveuse de l'humanité d'une grande famine » - ce qui a permis la mise en place dudit arrangement.

Depuis des décennies, les géants de l'agro-industrie font du lobbying via leurs agents de pression politique auprès des institutions internationales telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International pour y faire dominer la politique néolibérale d'ouverture des marchés et mettre les pays pauvres et ceux en voie de développement dans l'obligation de s'ouvrir de plus en plus aux marchés internationaux. Au niveau national, le protectionnisme étatique est combattu, les aides aux exploitations agricoles locales s'anéantissent et la dépendance vis-à-vis des monopoles multinationaux de l'agro-alimentaires s'accroît.

La production mondiale de céréales depuis les 20 dernières années est, hormis quelques années, en croissance constante et, comme mentionné auparavant, devrait atteindre 2819 millions de tonnes en 2023, ce qui est un niveau record, après le record qui a déjà eu lieu l'année précédente.

Malgré cette production au niveau sans précédent, les prix mondiaux des denrées alimentaires ont vu une croissance de 33,6% et ont atteint leur niveau le plus haut depuis 1990, au moins, - l'année de la création par l'ONU du registre de contrô-



le des prix alimentaires.

La crise du marché alimentaire ne date nullement du début de l'opération militaire russe en février 2022. Bien auparavant, en 2015, selon l'ONU et le Programme Alimentaire Mondiale (WFP), déjà près de 670 millions de personnes dans le monde souffraient de faim chronique. En 2021, à cause des perturbations supplémentaires sur le marché alimentaire mondial dues à la pandémie du Covid, ce chiffre est passé à 828 millions de personnes.

Depuis le pic spéculatif des prix en mars 2022, le coût des céréales sur les marchés mondiaux est en baisse significative, ce qui est grandement dû à la réussite de la Russie qui continue à alimenter le marché mondial par des céréales, malgré les importants efforts des élites politiques « otaniennes » pour l'en empêcher.

Néanmoins, il faut souligner que si même au début de 2023 les prix des céréales et oléagineux sont revenus à leur niveau de la fin 2021, en cette période avant le déclenchement de la guerre en Ukraine les prix mondiaux des denrées alimentaires de base étaient déjà très élevés et ont vu leur augmentation à hauteur de 28% en moyenne, dont 31,3% pour le blé et 44,1% pour le maïs par rapport à l'année précédente. Soit, la propagande occidentale accusant la Russie et son opération militaire d'être la cause de la crise alimentaire que le monde connaît est purement fantaisiste : le problème du marché des céréales est structurel, non pas conjoncturel, et dépasse grandement la période des hostilités sur le territoire de l'Ukraine.

Selon l'ONU-même et le Conseil International des Céréales (CIC) américain, en période du 07.2021 au 06.2022, la production mondiale de céréales a augmenté de 5 millions de tonnes, tandis que les volumes commercialisés ont augmenté de 3 millions de tonnes par rapport à la période précédente. Quatre mois après le début de la guerre en Ukraine, la disponibilité globale de blé - la production plus les stocks disponibles dans le monde - a été excédentaire de près de 275 millions de tonnes par rapport à la demande globale. Nous ne

disposons pas encore des chiffres précis, mais les estimations démontrent qu'en période du 07.2022 au 06.2023, la disponibilité mondiale a également été excédentaire par rapport à la demande.

Vu cette réalité, la question se pose : quelle est, alors, la cause de la flambée des prix, notamment du blé, qui va, tout simplement, à l'encontre de la logique régissant les marchés et qui met des millions de personnes dans le monde au bord de la famine ?

La réponse se situe principalement au niveau seulement de cinq entreprises, les plus grands négociants céréalières, qui contrôlent pour eux cinq dans les 90% du marché mondial non seulement du blé, mais de l'intégralité des céréales commercialisées dans le monde : Cargill, ADM, Bunge, Louis Dreyfus et Glencore.

Quelle est l'origine de ces sociétés et quel est leur chiffre d'affaires dans ces temps si difficiles que vit l'humanité ?

La multinationale Cargill est une société américaine, la plus grande entreprise privée des États-Unis, dont le chiffre d'affaires pour l'exercice 2021/22 est de 165 milliards de dollars américains - le record absolu depuis les 157 ans de son existence - avec une croissance de 23% du CA par rapport à l'année précédente et dont le bénéfice net atteint 6,68 milliards USD (+35%). Pour l'exercice 2022/23, le CA a augmenté de 7% de plus et atteint un nouveau record : 177 milliards USD.

La multinationale Archer-Daniels-Midland (ADM) est également américaine et a réalisé le CA de 101,85 milliards de dollars pour la même période, avec une croissance de 19,47% du CA. En même temps, elle enregistre une croissance record de 60% de bénéfice net qui atteint 4,34 milliards USD.

La multinationale Bunge est, une fois de plus, américaine, dont le CA atteint 67,25 milliards USD pour l'année 2022 (avant sa fusion avec le géant canadien Viterra).

Le groupe Louis Dreyfus est franco-suisse avec le CA de 2022 à hauteur de 59,9 milliards de dollars, soit une croissance de 21%. Et ceci malgré les volumes de ventes

à -1,3% par rapport à l'année précédente. Le bénéfice net est de 1,006 milliard USD contre 697 millions USD en 2021, grandement grâce à la guerre en Ukraine : on vend moins et on gagne plus.

Et le groupe Glencore, un anglo-suisse, dont le CA de l'année de guerre 2022 est de 256 milliards de dollars pour toutes ses activités confondues, soit une croissance de 26% par rapport à l'année précédente. Avec ceci, ce groupe contrôlant, entre autres, dans les 10% du marché mondial des céréales, a fait 17,3 milliards USD de bénéfice net, soit une modeste croissance de 248%.

Le marché céréalière est très volatil, car il dépend d'un grand nombre de variables dont les principales sont l'offre et la demande ; la météo, dont les récoltes en dépendent ; la situation géopolitique des principaux pays-producteurs ; le fret transport et le prix de l'énergie. Chacun des facteurs-clés énumérés, hormis la météo, sont parfaitement manipulables et les cinq géants, dont les bénéfices faramineux des dernières années n'ont aucune corrélation avec la dynamique réelle de l'offre et de la demande, sont passés maîtres absolus en la matière. Leurs bénéfices historiques sont dus, en grande partie, à l'augmentation spectaculaire de leurs marges.

Ces cinq négociants disposent d'un monopole absolu sur le marché céréalière mondial. Monopole qui s'appuie sur plusieurs éléments clés, dont les principaux sont, d'une part, leurs capacités sans égal au niveau du stockage (ils détiennent la majeure partie des stocks mondiaux de céréales) et de transport (les 5 groupes contrôlent le transport des 9/10 des céréales produites dans le monde) ; d'autre part, sur le lobbying auprès des centres de décisions politiques du camp Occidental.

Les paroles de Fernand Braudel pour qui le capitalisme est la limitation de la transparence et l'établissement des monopoles qui ne peuvent être atteints qu'avec la complicité directe de l'Etat, trouvent leur reflet direct dans les activités de ces géants.

A SUIVRE

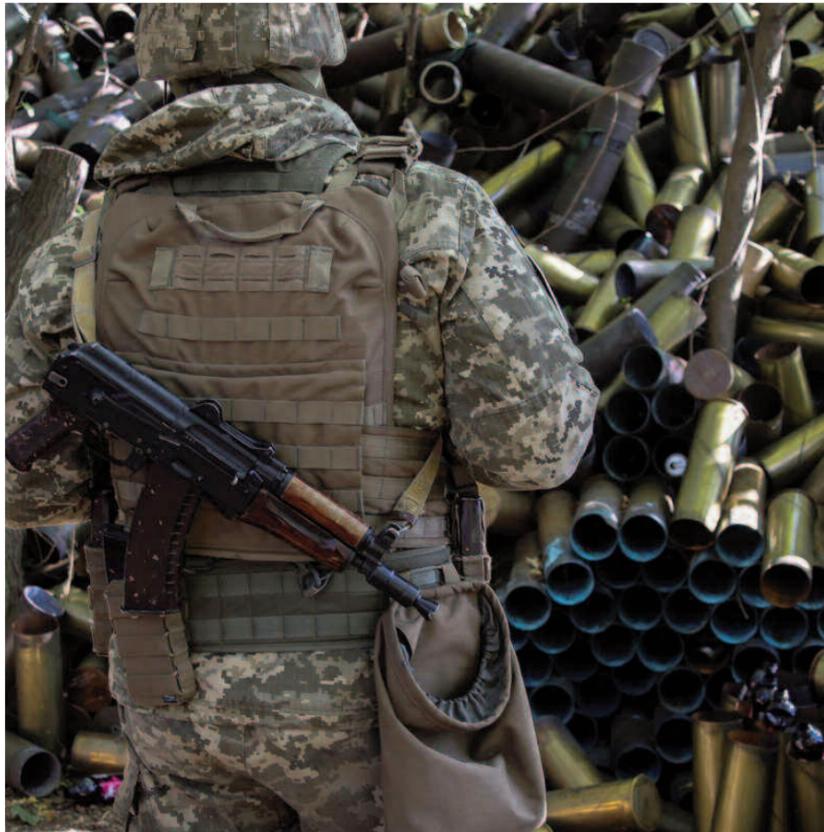
GUERRE EN UKRAINE

Manipulations, désinformations et russophobie

La Russie fait face à une guerre de 4ème génération. Tout est fait pour diaboliser le pays, ses dirigeants, sa culture et ses principes. La guerre en Ukraine est désormais le prétexte par excellence pour légitimer cette russophobie teintée de trash culture. Au-delà de la désinformation autour des opérations militaires sur le terrain en Ukraine, c'est le caractère systématique de l'entreprise anti-russe qui saute aux yeux.

Outre les accusations mensongères de l'existence de charniers à Butcha, d'exécutions sommaires à Marioupol ou à Bakhmut, ou d'enlèvement d'enfants ukrainiens, c'est cette systématisation de l'action qui explique son caractère étudié, programmé et exécuté. Sinon, comment expliquer la propagation de ces contre-vérités sur les médias mainstream de l'Occident intégral et à travers les différentes plateformes des réseaux sociaux ? Les spin doctors britanniques et américains sont à la pointe de cette stratégie médiatique russophobe. Encadrés par les experts de la Rand corporation, passés maîtres dans la manipulation des foules depuis la guerre du Vietnam, les spécialistes de la désinformation ont créé toutes une panoplie de stratagèmes pour lancer une campagne de grande échelle. Des dizaines de milliers de faux comptes ont été mis sur pied, autant de bots et de crawlers avec un bon nombre de comptes de pseudo-russes opposants pour alimenter le débat sur la toile et donner l'impression de véritable opposition active et farouche anti-Poutine.

Le précédent de Cambridge Analytica, soupçonnée en 2016 d'avoir orienté les intentions de vote en faveur du candidat républicain de l'époque Donald Trump, qui a été élu, contre toute attente, président



des Etats-Unis. Cette société de conseil britannique a été fortement soupçonnée d'être à la solde de Moscou pour manipuler les tendances politiques et électorales au profit de Trump. Aujourd'hui, ce même procédé est utilisé par ceux qui accusaient la Russie de l'avoir expérimenté, pour accabler Moscou de toutes les tares et de tous les maux que connaît l'Europe et même le monde. Les médias mainstream restent à la pointe de cette propagande russophobe. CNN et les majors américaines, la BBC, réputée être très pointilleuse sur les questions de déontologie, les médias français, allemands et italiens ne se soucient plus de l'éthique, le seul argument est comment casser la Russie, ses dirigeants et sa politique. Pour arriver à leur fin, ces médias occidentaux utilisent tous les moyens : discréditer toute opinion dissonante, fut-elle européenne ou américaine, corrompre les intervenants pour qu'ils aillent dans le sens voulu, faire chanter certains politiciens pour les obliger à épouser les points de vue anti-russes. C'est donc toute une stratégie de communication qui a été mise en place afin de porter le maximum de coups possible à la Russie. Les principes avec lesquels l'Occident se gargarise sont jetés aux orties. C'est la preuve de la politique des deux poids, deux mesures. **Mahmoud Benmostefa**

COLLECTIF CANADIENS POUR LA JUSTICE ET LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

«Les atrocités contre les civils à Gaza doivent cesser»

LE COLLECTIF Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO) demande instamment au gouvernement canadien de faire pression pour mettre fin aux atrocités israéliennes croissantes dans la bande de Gaza occupée et assiégée. L'appel de CJPMO fait suite à la demande d'Israël de déplacer massivement la moitié de la population de Gaza en prévision d'une invasion terrestre israélienne. De nombreux commentateurs mettent en garde contre la perspective inadmissible d'un « génocide » israélien imminent contre les Palestiniens.

Du jour au lendemain, Israël a notifié à plus de 1,1 million de Palestiniens vivant au nord de Gaza qu'ils avaient 24 heures

pour se déplacer vers le sud du territoire avant l'invasion terrestre israélienne. Israël a affirmé que le déplacement des civils était nécessaire « pour leur sécurité et leur protection », alors qu'il se prépare à une invasion terrestre de grande envergure. L'ONU a averti Israël qu'un tel déplacement est « impossible ... sans conséquences humanitaires dévastatrices », et l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens prévient que cela « ne fera qu'entraîner des niveaux de misère sans précédent et pousser encore plus la population de Gaza dans l'abîme ». CJPMO affirme que l'« avertissement » d'Israël aux civils ne peut être considéré comme authentique, en particulier compte

tenu de l'impossibilité de le mettre en œuvre, mais sert plutôt de menace pour déclencher le transfert forcé de la moitié de la population de Gaza.

« Les implications de l'ordre d'Israël sont sans précédent et extrêmement alarmantes », a déclaré Thomas Woodley, président de CJPMO. « Étant donné la possibilité très réelle d'un pogrom massif contre les civils palestiniens, le Canada doit s'opposer aux ordres de déplacement d'Israël dans les termes les plus forts possibles », a ajouté M. Woodley. CJPMO souligne que si Israël est autorisé à imposer sa directive, cela entraînera un déplacement de Palestiniens rivalisant avec celui qui s'est produit en 1948, connu par les Palestiniens sous le

nom de « Nakba » (« catastrophe » en arabe). CJPMO considère que l'ampleur de cette calamité potentielle est impensable et demande que la ministre Joly fasse immédiatement pression sur Israël pour qu'il revienne sur ses ordres lorsqu'elle arrivera en Israël aujourd'hui.

CJPMO soutient que la nature et l'ampleur des actions illégales d'Israël à Gaza ont entraîné une catastrophe humanitaire croissante. Au cours des cinq premiers jours, Israël a largué plus de 6 000 bombes lors de frappes aériennes aveugles qui ont tué plus de 1 799 Palestiniens, dont 583 enfants, en ciblant toutes les formes d'infrastructures civiles. Israël a également imposé un « siège total » dévastateur à Gaza, coupant l'accès à l'eau, à la nourriture, à l'électricité et au carburant, provoquant des pénuries de produits de première nécessité et forçant l'unique centrale électrique à s'arrêter. Pour justifier cette décision, le ministre israélien de la défense a qualifié les habitants de Gaza d'« animaux humains » dans un langage déshumanisant et génocidaire. Israël a rejeté les demandes d'autorisation d'entrée de l'aide humanitaire sur le territoire. En prévision des prochaines étapes, l'armée israélienne a prévenu les partisans internationaux que « les scènes en provenance de Gaza seront difficiles à digérer ». Lorsque les menaces d'une invasion terrestre imminente se concrétiseront, le bilan humain sera insondable.

HYDROGÈNE VERT PAR CANALISATION

Le Portugal va lancer un appel d'offre inédit

LE PORTUGAL lancera dans les prochaines semaines un appel d'offre inédit pour les droits de vente d'hydrogène vert destiné à être injecté dans le réseau gazier national, avec des aides de l'Etat en cours de discussion avec la Commission européenne, a annoncé la secrétaire à l'Énergie portugaise, Ana Fontoura.

"L'appel d'offre de l'hydrogène vert et du biométhane sera lancé dans les prochaines semaines. Nous traitons des questions d'aides d'Etat avec la Commission européenne", a expliqué Mme Fontoura, secrétaire à l'énergie au ministère de l'Environnement, lors d'une conférence. Elle n'a pas précisé le montant de l'aide que le gouvernement avait l'intention de fournir.

Selon les termes de l'appel d'offre, le groupe énergétique Galp s'engagera à acheter de l'hydrogène vert mélangé au gaz naturel

aux producteurs et à le revendre pour répondre à la demande, un système conçu pour stimuler l'investissement dans la production en offrant aux fournisseurs un acheteur garanti.

Cela éliminerait la nécessité de dizaines de contrats bilatéraux entre les fournisseurs et les consommateurs, selon les analystes. Le Portugal ambitionne de devenir un important producteur et exportateur d'hydrogène vert produit par un processus d'électrolyse utilisant des énergies renouvelables.

Le plus grand distributeur de gaz du Portugal, Floene, a testé pendant de nombreux mois si ses gazoducs en polyéthylène pouvaient également transporter de l'hydrogène avec du gaz mélangé à jusqu'à 5 % d'hydrogène et a prouvé qu'il pouvait le faire sans aucune fuite.

R. I.

R. I.

25 opérations chirurgicales réussies au profit d'hémophiles

LA CLINIQUE Fellaoucene d'orthopédie et de traumatologie, relevant du CHU « Docteur Benzerdjeb » d'Oran, a réussi 25 opérations chirurgicales au profit d'hémophiles, a signalé, hier, Pr Mohamed Medjahed, son responsable.

L'équipe du Pr Medjahed a ainsi réussi 25 opérations au bénéfice de cette catégorie de malades, dont des synovectomies et des poses de prothèses de la hanche et du genou. La chirurgie pour des hémophiles, considérée comme hautement risquée, a été lancée à la clinique Fellaoucene, en 2021, a déclaré Pr Medjahed, précisant que « la clinique est l'une des rares sur le plan national à réaliser ce genre d'opérations ». Plusieurs opérations sont réalisées au profit des hémophiles, la synovectomie notamment, une opération qui consiste à enlever la membrane synoviale -un tissu qui tapisse les articulations- qui enflé chez les malades atteints d'hémophilie à cause des hémorragies répétitives, a expliqué le même spécialiste.

« Lorsque la synoviale n'est pas très abîmée, nous enlevons seulement la membrane, mais lorsque l'altération est importante, nous enlevons également une partie de l'os, que nous remplaçons avec une prothèse », a-t-il dit.

En outre, le spécialiste a expliqué que, la chirurgie chez les hémophiles est particulière. Elle exige une préparation spécifique avant l'intervention, pour éviter les hémorragies, soulignant, que des concertations avec les hématologues sont engagées à chaque étape, avant, pendant et après l'intervention.

R.R

PRODUCTION DE LIÈGE À MILA

2.521 quintaux récoltés

UNE RÉCOLTE de liège qualifiée de « considérable » estimée à 2.521 quintaux a été réalisée dans la wilaya de Mila au titre de l'actuelle saison 2023. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, des services de la conservation locale des forêts.

A ce propos, Walid Mekhalif, chef service des ressources forestières, des études et des programmes de la conservation des forêts a déclaré que, cette production a été obtenue à travers sept sections forestières totalisant 350 hectares réparties sur la forêt domaniale Zouagha des deux communes de Teraï Baïnane et Amira Aras et la forêt domaniale Tamentout dans les deux communes de Tassadene Hedada et Minar Zerza.

Les conditions climatiques de la saison ont été « très favorables » pour la récolte de liège menée du 20 juin au 20 septembre 2023 par l'entreprise régionale de génie rural ERGR-Aurès, en vertu d'une convention signée avec la conservation des forêts de Mila, a-t-il dit, précisant que les précipitations de pluies du mois de juin avaient facilité la récolte de liège durant toute la campagne.

« Le cycle de production de liège est une fois tous les dix ans », a rappelé le même cadre qui a noté que comparativement à la production de 2013 sur ces mêmes sections forestières, celle de 2023 a connu une augmentation favorisée par l'humidité et les précipitations de pluies.

Le liège récolté a été stocké au niveau des dépôts de la conservation des forêts et sera vendu aux enchères au terme des procédures légales, est-il souligné.

L'opération de récolte de liège a été accompagnée de travaux de réhabilitation de plusieurs sections et pistes forestières par l'entreprise chargée de la récolte, a précisé la même source qui a relevé que ces travaux faciliteront les actions d'intervention en cas d'incendie outre le désenclavement des habitants des zones ciblées.

R.R

COMMUNE DE AIN SMARA À CONSTANTINE

12 projets de développement

La commune de Ain Smara dans la wilaya de Constantine a bénéficié récemment d'un programme comprenant 12 opérations de développement. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des services de la wilaya.



Le programme consacré à cette collectivité locale située à une dizaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya est financé dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Il porte sur la réalisation de plusieurs opérations de développement de proximité et touche notamment le renforcement et la modernisation de l'éclairage public, l'aménagement urbain et la mise à niveau de routes, a-t-on fait savoir.

La même source a mis l'accent sur l'importance de ce programme dans la modernisation de cette commune forte de près de

50.000 habitants. Il s'agit entre autres, a détaillé la même source, d'une opération de remplacement de l'éclairage public par un éclairage économique de type Led à travers notamment les boulevards principaux de la commune, la réalisation de l'éclairage public au boulevard Marmi Rabah, le renforcement de l'éclairage public depuis le rond-point de H'richa Amar jusqu'au lotissement Belkerfa, la réalisation de l'éclairage public de la route reliant le chemin de wilaya CW 101 au village agricole de la localité Bouchebaâ en plus du lancement de travaux de revêtement des routes à travers plusieurs quar-

tiers d'Ain Smara. Ce programme a été financé à hauteur de 550 millions de dinars, a-t-on précisé, soulignant que des instructions fermes ont été données par le wali, Abdelkhalek Sayouda à l'effet de lancer toutes les opérations incluses dans le cadre de ce programme en vue de réceptionner le maximum de travaux « avant la fin de l'année en cours (2023) ». Selon la même source, plus de 50% de ce programme est déjà en cours de réalisation, en attendant le lancement des autres opérations dans les meilleurs délais, dès l'achèvement des procédures techniques et administratives nécessaires. **R.R**

OUVERTURE DE LA SAISON DE CHASSE À CHLEF

Sept zones autorisées à l'activité

A L'OCCASION de l'ouverture officielle de la saison de chasse le 16 septembre dernier, sept zones de la wilaya de Chlef ont été affectées à l'activité de chasse, a indiqué, hier, la Conservation des forêts.

La Conservation des forêts de la wilaya a désigné sept zones pour l'exercice de l'activité de chasse, conformément aux dispositions légales et réglementaires régissant cette activité, dont la campagne officielle a été lancée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, le 16 septembre dernier à partir d'Oran, a indiqué, Mohamed Arrous, le chef du service de protection de la faune.

Il s'agit, a-t-il ajouté, des zones de Kef Abderrahmane (274 ha), Mekmene (873 ha) et Ouled Attia (1.214 ha) de la commune de Taouegrite, Oued Kettar (466 ha) de la commune de Harranfa, Guelmam El Bakht (280 ha) à Talaâssa, Sidi Masser (600 ha) à El Marsa et la zone de Kroune (1.200 ha) dans la commune de Boukadir. Selon M. Arrous, les types et le nombre de proies autorisés à la chasse par le Conseil supérieur de la chasse et du patrimoine cynégétique dans la wilaya sont le lièvre, le lapin de garenne, la perdrix sauvage et le pigeon ramier (palombe), à raison d'une



proie par espèce/Jour, pour chaque chasseur. Les journées autorisées à la chasse sont les samedis et les journées nationales fériées, durant la période s'étendant du 15 septembre au 1er janvier de chaque année, tandis que la Conservation forestière de Chlef poursuit la formation des chasseurs, parallèlement aux préparatifs de délivran-

ce des permis de chasse. De nombreux chasseurs ont exprimé leur satisfaction quant à la désignation de ces zones pour l'exercice de cette activité, dans l'attente de la réélection prochaine d'un nouveau président pour la Fédération des chasseurs de la wilaya.

R.R

ART ET CULTURE

Rétrospective sur les massacres du 17 octobre 1961



ولاية الجزائر
مؤسسة فنون وثقافة
1962 - 1963 - 2023



مركز النشاطات الثقافية عيان رمضان
بالتنسيق مع المركز الوطني للأرشيف



En commémoration du 62e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, un événement tragique qui a profondément marqué l'histoire de l'Algérie, où de nombreux Algériens ont sacrifié leur vie pour réclamer l'indépendance face à la répression des autorités françaises, plusieurs activités sont prévues à Alger.

L'établissement Arts et Culture a mis en place, jusqu'au 26 octobre, une série d'activités commémoratives autour de cet événement tragique colonial, à travers divers espaces culturels de la région. Des expositions de documents d'archives et d'ouvrages historiques relatifs à ce crime colonial, perpétré contre des Algériens manifestant pacifiquement à Paris contre un couvre-feu discriminatoire, seront proposées pour rappeler cette sombre période de l'histoire.

En cette occasion, l'espace des activités Bachir-Mentouri ouvrira ses portes du 17 au 19 octobre pour accueillir une exposition mettant en lumière les héros du 17 octobre.

À travers des photographies des martyrs et des moudjahidin, victimes de la violente répression policière à Paris, des documents d'archives et des recherches historiques, chaque image raconte une histoire de courage et de détermination dans la quête de la liberté.

Par ailleurs, en coordination avec le Centre des archives national, l'établissement Art et Culture organise, à l'espace des activités Abane Ramdane, une exposition de photos et d'archives du 14 au 26 octobre. Ces documents sont autant de

fragments de l'Histoire, immortalisant les moments cruciaux de cette période tumultueuse. Ils rappellent l'impératif de préserver la mémoire collective et de transmettre cet héritage aux générations futures, en particulier en ce qui concerne cet épisode tragique de la guerre de libération nationale. Toujours dans le même élan, l'établissement Arts et Culture a programmé le 17 octobre, à l'espace des activités culturelles de Douera, une journée dédiée à l'éducation et à la sensibilisation.

En plus de l'exposition de photos, un atelier de dessin sera organisé pour les enfants, visant à leur transmettre cette histoire essentielle de manière interactive et créative.

Des spectacles ludiques et éducatifs clôtureront cette journée, offrant un moment de réflexion et de commémoration. Enfin, l'Espace des Activités Culturelles d'El Maâlma ouvrira ses portes du 15 au 17 octobre pour présenter une exposition de livres historiques, de photos des martyrs, ainsi que des recherches approfondies en rapport avec le sujet. Ces ressources offrent une perspective approfondie sur les événements du 17 octobre 1961.

Meriem Djouder

L'UNION DES ÉDITEURS ARABES BOYCOTTE LA FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT

Un acte de solidarité envers la Palestine

L'UNION des éditeurs arabes a annoncé son boycott de la 75e édition de la Foire du Livre de Francfort, qui se déroulera du 18 au 22 octobre, en Allemagne. Cette décision découle d'une déclaration de la foire exprimant son soutien à l'agression israélienne contre le peuple palestinien. Cet acte de solidarité a pour but de dénoncer l'injustice endurée par le peuple palestinien depuis des décennies et de marquer une protestation contre les agressions actuelles, a indiqué un communiqué reçu par le Jeune Indépendant.

La Foire du Livre de Francfort, l'un des plus grands rendez-vous internationaux de l'édition et de la littérature, est depuis

longtemps un forum de rencontres interculturelles et de dialogue entre les différents acteurs du monde de l'édition. Cependant, cette année, elle se retrouve au cœur d'une controverse majeure. L'Union des éditeurs arabes pointe du doigt la Foire du livre de Francfort pour avoir pris « position en faveur de l'agression israélienne, sans prendre en compte les souffrances infligées au peuple palestinien », a affirmé la même source. Le blocus sur Gaza, les coupures d'électricité, d'eau et de nourriture, les attaques sur les civils, particulièrement les plus vulnérables, ainsi que l'annulation de l'hommage à l'écrivaine palestinienne Adania Chalabi, sont autant d'élé-

ments qui témoignent, selon l'Union, d'une injustice flagrante et d'une incohérence dans le traitement des éditeurs palestiniens. L'Union des éditeurs arabes « condamne fermement les attaques contre les civils et réitère son soutien indéfectible au droit du peuple palestinien à la liberté, à l'indépendance et à l'établissement de son propre État », a-t-il confié. Elle souligne également l'importance cruciale de ce boycott en tant que « moyen de faire entendre la voix de la solidarité internationale envers la Palestine ».

Cette décision de l'Union des éditeurs arabes n'est pas passée inaperçue. Elle a suscité une vague de soutien de la part

d'organisations internationales et d'individus engagés en faveur des droits de l'homme.

« La position de la direction de cet événement concernant les attaques et les massacres subi par notre peuple palestinien sappe les relations exceptionnelles entre les éditeurs arabes et la foire en insérant la culture dans le champ politique. Pour cela, nous avons décidé de boycotter la manifestation et retirer notre participation pour exprimer notre rejet et notre condamnation vis-à-vis de la direction de la foire, ainsi que notre solidarité incontestable avec le peuple palestinien qui vaincra », a conclu le communiqué.

Meriem D.

12^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

"Gris" de la compagnie cubaine Teatro Tuyo ouvre le bal

La 12e édition du festival international du théâtre de Bejaia s'est ouverte avant-hier soir en faisant la part belle à la compagnie Cubaine Teatro Tuyo pour dérouler sa nouvelle pièce, intitulée "Gris", présentée comme un réquisitoire contre la pollution environnementale d'une part et d'autre part comme une supplique pour une prise de conscience collective. Subtilement mise en scène, dans un style empruntant essentiellement au cinéma muet, la chronique fait place à trois clowns, emmitoufflés en permanence dans des costumes gris, qui passent leurs temps, tantôt à s'ex-tasier des merveilles de la nature, appréciant tout particulièrement les voltiges des papillons et le gazouillis des oiseaux, tantôt à se morfondre dans la détresse, au croisement d'effet polluants qui, au-delà des souillures qu'ils génèrent, assombrissent l'éclat de celle-ci (la nature) et lui font



perdre ses couleurs au profit d'une ambiance grise, monochrome. L'alerte sur le respect de la planète y est évidente, mais présentée sans discours

moralisateur, de façon ludique et exquise, servie de surcroît par un jeu d'acteurs fascinant, performant et magnifié par une charge d'humour absolument désopilante.

A la fin de la représentation, le public, égaré parfois dans certaines séquences du spectacle, faute de dialogue et de supports explicatifs, s'est levé, néanmoins, dans un bel élan pour applaudir les comédiens, auteurs d'une performance inouïe.

Le spectacle a été un succès évident, augurant de la suite de cette manifestation conçue dans sa "programmation éclectique, colorée, populaire, accessible mais exigeante", expliquera le commissaire du festival, Slimane Benaïssa, qui promet d'autres surprises, dans les prochains spectacles, en provenance d'Italie, Egypte, Syrie, Tunisie, Sénégal et Congo.

La cérémonie d'ouverture a été entamée par un hommage et une solidarité des festivaliers au peuple palestinien dans sa lutte pour la liberté et le recouvrement de ses territoires spoliés.

R. C.

L'USMA se révolte face à l'USMK (3-0) et retrouve le sourire

L'USM ALGER s'est imposée face à l'USM Khenchela (3-0), mi-temps (0-0), en match disputé samedi au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda, pour le compte de la mise à jour de la 2^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Tout s'est joué en seconde période. Benzaza a ouvert le score à la 67^e minute avant que Bouziane ne fasse le break deux minutes plus tard (69^e). Aït El-Hadj a donné plus d'ampleur à la victoire des siens dans le temps additionnel (90^e+3). Il s'agit du premier succès pour l'USMA qui met fin à une mauvaise série de deux défaites de rang. En revanche, l'USMK concède son premier revers de la saison, après avoir aligné trois victoires de rang. Le club de Soustara jouera un dernier match de mise à jour le mardi 24 octobre en déplacement face à l'ES Sétif. Vendredi, le CR Belouizdad a renoué avec la victoire en allant s'imposer chez le nouveau promu l'US Souf (3-0), pour le compte de la mise à jour de la 1^{re} journée. Le Chabab a ouvert le score par Meziane (16^e) avant que Bousouf et Benguit ne concrétisent la domination de leur équipe ajoutant deux buts avant la pause respectivement à la 43^e et 45^e+1 minute. A la faveur de ce succès, le quadruple champion d'Algérie en titre, qui restait sur une défaite à domicile face à l'USMK (2-3), s'est hissé à la 7^e place en compagnie du CS Constantine et du MCE El-Bayadh avec 6 points chacun. Le club de Laâquiba disputera un dernier match de mise à jour, le mardi 24 octobre en déplacement face au Paradou AC. En revanche, l'USS retombe dans ses travers lui qui restait sur une victoire remportée en déplacement face à l'autre promu l'ES Ben Aknoun (1-0).

CYCLISME : SIX ALGÉRIENS AU TOUR DU BURKINA FASO 2023

SIX CYCLISTES (seniors/messieurs) représenteront l'Algérie à l'édition 2023 du Tour du Burkina Faso, prévue en dix étapes, entre le 26 octobre courant et le 6 novembre prochain, a annoncé ce samedi la Fédération algérienne de la discipline (FAC). « Cette édition 2023 du Tour Cycliste du Burkina Faso se déroulera sur une distance globale de 1259,2 kilomètres et la quasi-totalité des étapes se dérouleront sur un circuit plat, dépourvu de cols » a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. « Il a été décidé également de supprimer certaines épreuves, comme le contre-la-montre individuel et le contre-la-montre +par équipes+ » a-t-on expliqué de même source. La 7^e étape, entre Koudougou et Bomo sera la plus longue de cette édition, avec une distance 153 kilomètres.

FOOT/CAN-2023 :

Walid Sadi : « Nous avons hérité d'un groupe piège »

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, a déclaré samedi que l'équipe nationale avait hérité d'un « groupe piège » à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier - 11 février), tout en prévenant contre tout excès de confiance.



« Nous avons hérité d'un groupe piège, toutes les équipes se valent et vont bien se préparer pour le tournoi. Nous allons gérer match par match. Au premier tour, nous aurons trois finales à disputer. Nous devons éviter les erreurs du passé comme ce fut le cas à la CAN-2022 au Cameroun », a affirmé à l'APS le premier responsable de la FAF. L'Algérie, dont il s'agit de la 20^e participation, évoluera dans le groupe D en compagnie du Burkina Faso, de la Mauritanie, et de l'Angola. Les « Verts » entameront la compétition le lundi 15 janvier face à l'Angola au stade de la Paix à Bouaké (21h00), avant de défier le Burkina Faso le samedi 20 janvier à Bouaké

(15h00), puis la Mauritanie le mardi 23 janvier toujours à Bouaké (21h00). « Il n'y a plus d'adversaires faciles à la CAN, nous devons rester vigilants, en abordant nos matchs avec le maximum de concentration. On se souvient tous de ce que la Sierra Leone nous a fait endurer lors du premier match au Cameroun (0-0, ndr) », a-t-il ajouté.

« LA SÉLECTION SERA DANS LES MEILLEURES CONDITIONS À BOUAKÉ »

Après avoir assisté au tirage au sort de la CAN-2023, effectué jeudi soir au Palais des expositions à Abidjan, le président de la FAF s'est déplacé à Bouaké pour préparer le séjour des « Verts » pendant le tournoi continental.

« J'étais agréablement surpris par l'état de la pelouse du stade de la Paix à Bouaké, elle la meilleure du pays, sur ce point-là je suis soulagé. Concernant l'hébergement, je me suis rendu à la Cité CAN, construite sous forme de villas, qui devait nous accueillir pendant la compétition, mais nous avons opté pour un plan B, car j'ai estimé que cet hébergement n'offrirait pas une concentration optimale. Alors, nous avons réquisitionné tout un hôtel, pas loin du stade, pour l'ensemble de la délégation algérienne, qui sera mise dans les meilleures conditions. »

« UN STAGE D'ACCLIMATATION AVANT LA CAN »

Interrogé sur le programme de

préparation pour la CAN 2023, Sadi a confirmé le déroulement d'un stage d'acclimatation qui sera effectué dans un pays voisin de la Côte d'Ivoire, comme l'a révélé le sélectionneur national Djamel Belmadi lors de sa dernière conférence de presse tenue le dimanche 8 octobre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. « Effectivement, il y aura un stage d'acclimatation dans un pays qui sera désigné plus tard, peut-être en Guinée-équatoriale ou au Ghana, cela va permettre aux joueurs de s'habituer au climat d'autant qu'à cette période de l'année il fera froid en Europe. Nous sommes en pleine discussion pour tout arrêter. Le coach aura un rapport détaillé avant de trancher. » Et d'enchaîner : « Au cours de ce stage, il y aura probablement deux à trois matchs amicaux de préparation dans le cadre d'un tournoi international. » L'Algérie s'est qualifiée haut la main pour la CAN-2023, en dominant le groupe F avec 16 points en six matchs devant la Tanzanie (8 pts), également qualifiée, l'Ouganda (7 pts) et le Niger (2 pts). Les nations qualifiées ont été réparties en six groupes de quatre équipes chacun. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8^{es} de finale de cette 34^e édition, qui se déroulera dans cinq villes ivoiriennes : Abidjan, Bouaké, Korhogo, Yamoussoukro et San Pedro.

CONTENTIEUX CLUBS-ENTRAÎNEURS-JOUEURS :

Sadi tiendra une réunion tripartite demain, mardi

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, tiendra, mardi au siège de l'instance fédérale à Dely Brahim (10h30), une réunion tripartite club-entraîneurs-joueurs, dans le but de régler leurs contentieux. « Poursuivant ses efforts pour favoriser un terrain d'entente au règlement du contentieux financier opposant les clubs aux joueurs et entraîneurs créanciers, le président de la FAF Walid Sadi tiendra une réunion tripartite

(FAF - clubs - joueurs et entraîneurs) le mardi 17 octobre à 10h30, au niveau du siège de FAF à Dely Ibrahim », a affirmé la FAF dans un communiqué publié samedi sur son site officiel. Il s'agit de la deuxième réunion programmée depuis l'élection de Walid Sadi, depuis son élection le 21 septembre dernier, après celle tenue lundi dernier avec les présidents et représentants des clubs de football professionnel de la Ligue 1 Mobilis, au cours de

laquelle « un dialogue responsable et fructueux a été établi sur les questions liées au développement du football professionnel et de cerner les contraintes qui constituent un frein à l'évolution du sport-roi. » « Les représentants des deux parties seront conviés à cette rencontre par la FAF pour trouver un accord de conciliation dans l'intérêt des créanciers et des clubs, conformément à la réglementation », conclut le communiqué.

BASKET-BALL / SUPER DIVISION (2^e JOURNÉE) :

Cinq clubs en tête, 2^e forfait pour le MCA

CINQ FORMATIONS se partagent la première place du championnat national de basket-ball, Super Division, à l'issue de la 2^e journée disputée vendredi. Ils sont désormais cinq à se partager le fauteuil de leader de la Super Division. En effet, le NB Staouel, le Rouiba CB, l'USM Blida, le CSC Djisr Kasentina et le NA Hussein Dey ont réussi à enchaîner avec un second succès de rang, ramené de l'extérieur, en battant respectivement l'US Sétif (53-67), l'ASS Oum Bouaghi (77-87), le

CR Beni Saf (60-62), le PS El Eulma (62-84) et le CRB Dar El Beïda (70-79).

LE TRAD RÉAGIT, LE MCA EN DANGER

De son côté, le TRA Draria a enregistré sa première victoire de la saison en disposant de l'OS BB Arreridj (80-73), idem pour le M. Ouled Chebel, face au MC Alger. Toutefois, le nouveau promu s'est imposé sur tapis vert en raison du forfait des Vert et Rouge, le deuxième de suite, et en raison des problèmes

financiers auxquels fait face le club de la capitale. Les dirigeants du MCA doivent impérativement, et rapidement, trouver une solution à cette situation, car en cas d'un 3^e forfait, le club va être rétrogradé au palier inférieur. Concernant la grande affiche de cette seconde sortie, à savoir, USM Alger - WO Boufarik, elle n'a pas eu lieu en raison de la participation des Rouge et Noir au championnat arabe des clubs, où ils avaient réussi à atteindre les quarts de finale.

EN AMICAL (CE SOIR À AL-AÏN, EAU, 17H00 ALGÉRIENNE) :

Algérie - Égypte : Un sommet pour de grandes retrouvailles !

Après un large succès à domicile face au Cap Vert (5-1), les « Fennecs » se sont dirigés aux Émirats Arabes Unis pour affronter l'équipe nationale d'Égypte, ce lundi à 17h00 au « Hazza Bin Zayed » Stadium de la ville d'Al Aïn.a



Par Rabah Azizi.

Des Verts heureux et en forme suite au spectacle présenté au stade Chahid Hamlaoui de Constantine durant un festival de buts où Houssein Aouar (auteur d'un doublé) et ses coéquipiers se sont bien amusés. Lors d'une promenade de santé, les « Fennecs » ont infligé une lourde défaite de cinq buts à un à leurs adversaires capverdiens, et préparent désormais la prochaine étape de leurs sorties amicales en guise de préparation à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 en Côte d'Ivoire (du 13 Janvier au 11 Février 2024). Face à un géant du football africain, l'Égypte dans un choc qui opposera deux titans du continent. Un derby arabo-africain, une affiche de renom qui n'a pas eu lieu depuis très longtemps. En effet, le dernier match opposant l'équipe algérienne à la sélection égyptienne remonte à plus de 13 ans, en CAN 2010, en Angola, où le tristement célèbre Kofi Kodjia a été l'acteur

principal d'une malheureuse déroute des joueurs de Rabah Saâdane, l'entraîneur de l'époque, en demi-finale de la compétition qui s'est achevée sur le score de 4-0. Avant cela, l'Algérie avait réussi l'exploit d'éliminer les triples champions d'Afrique au bout d'un match historique et un goal endiablé d'Antar Yahia qui avait scellé la victoire et emmené « El Khadra » en Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud. Partie remise à Al Aïn, pour la bande de Belmadi devant un rival qui sort tout juste d'une victoire à l'arrache face à la Zambie grâce à un but de son milieu de terrain Hamdi Fathi (90+5'). Ces derniers temps, les joueurs de Rui Vitoria peinent à construire leur jeu, essuyant ainsi une défaite 1-3 contre les Aigles de Carthage de Tunisie et une courte victoire 1-0 face à une modeste sélection éthiopienne. Une bonne nouvelle pour Mahrez & Co qui se présenteront déjà un cran audessus mentalement. La confiance et l'ascendant psychologique les aideront certainement à dominer

l'opposition, pour rajouter une victoire importante pour le mental qui sera un atout et une démonstration de force à l'approche du prestigieux tournoi continental. Une addition, également, aux confrontations historiques entre les deux sélections. Pour rappel, les confrontations entre les deux nations se traduisent par un bilan particulièrement intéressant. L'Algérie a su s'imposer avec brio en remportant 10 matchs, démontrant ainsi sa domination dans ce « clasico ». De son côté, l'Égypte a montré sa compétitivité en enregistrant 7 victoires. Cependant, l'aspect notable de cette rivalité reste le nombre considérable de matchs nuls (11) qui indique, si besoin est, que ces deux sélections ont souvent éprouvé des difficultés à se départager, ce qui ajoute à l'excitation de leurs affrontements. Indubitablement, les passions se déchaînent, ravivant la flamme de la rivalité. La sensation est déjà palpable. Attentifs, seront les spécialistes. Fixés, seront les aficionados.

R.A

A COMMENCER PAR CELUI CONTRE L'AUSTRALIE PRÉVU LE 21 NOVEMBRE :

L'Algérie accueillera tous les matchs de la Palestine

LA FÉDÉRATION algérienne de football, en exécution des directives des hautes autorités du pays et suite à la demande formulée par le Président de la Fédération palestinienne de football, M. Jibril RAJOUR, a décidé d'accueillir en Algérie tous les matchs officiels et non officiels rentrant dans le cadre de la préparation de la sélection palestinienne de football aux éliminatoires de la Coupe du monde 2026 et de la Coupe d'Asie des nations 2027 et de prendre en charge tous les frais liés à ces événements. Dans ce cadre, le Président de la fédération algérienne de football, M. Walid SADI, annonce que notre pays va accueillir le match officiel Palestine – Australie, prévu le 21 novembre 2023, qui s'inscrit dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. (Source Faf)



A.A

SAÏD BENRAHMA (AILIER, EQUIPE D'ALGÉRIE) :

«La CAN est un objectif pour nous»

L'AILIER international algérien de West Ham (Premier league anglaise de football) Saïd Benrahma, s'est montré ambitieux en visant la victoire finale à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier - 11 février). «Le trophée est un objectif, mais nous allons gérer match par match, étape par étape. Il faut rêver tout en restant réalistes, car ce ne sera pas facile. Nous sommes en train de se préparer pour être prêts pour le tournoi et essayer de réaliser quelque chose de beau. On se concentre sur nous-mêmes. Favoris ou non, on ne se fie pas à ce qui se dit ailleurs», a affirmé Benrahma lors d'une zone mixte organisée samedi avec la presse à Al-Aïn (Emirats arabes unis). L'Algérie a hérité du groupe D à la CAN-2023, en compagnie du Burkina Faso, de la Mauritanie, et de l'Angola. Les «Verts» entameront la compétition le lundi 15 janvier face à l'Angola au stade de la Paix à Bouaké (21h00), avant de défier le Burkina Faso le samedi 20 janvier à Bouaké (15h00), puis la Mauritanie le mardi 23 janvier toujours à Bouaké (21h00). Benrahma s'exprimait à deux jours du match amical prévu lundi face à l'Égypte au stade Hazaa-Bin-Zayed d'Al-Aïn (17h00, algériennes), dans le cadre des préparatifs en vue des deux premières journées des qualifications de la Coupe du monde 2026 prévues en novembre. Pour son premier test, les «Verts» se sont imposés jeudi face au Cap Vert (5-1), en match disputé au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. «C'était un match riche en enseignements qu'on a su gérer de bout en bout. Nous sommes en pleine confiance, l'essentiel est de continuer sur cette voie. Tout le monde a fait son boulot, y compris les remplaçants. Il reste le mois de novembre, avant d'aborder la préparation effective de la CAN», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «Les nouveaux joueurs se sont très bien adaptés, on commence à avoir un groupe vraiment soudé. Nous sommes en train de produire du beau football, comme ça été le cas face au Cap Vert. J'espère qu'on continuera sur cette lancée. Le plus important est d'être prêts pour la CAN.» Interrogé sur la politique de reconstruction prônée par le sélectionneur national Djamel Belmadi, Benrahma a affirmé que la concurrence sera rude. «Les places sont désormais chères, chacun de nous doit se donner à 100% et le meilleur de soi dans intérêt de l'équipe nationale, ce n'est guère un objectif individuel.» Enfin, Benrahma s'est exprimé sur le match amical face à l'Égypte, vice-champion d'Afrique. «C'est un match de prestige, mais ça reste un test amical. Nous allons l'aborder avec détermination et sérieux. Nous visons la victoire, même si ce ne sera pas facile pour nous. Nous avons les armes pour réaliser un bon résultat», a-t-il conclu.

WALID REGRAGUI (ENTRAÎNEUR DU MAROC) :

« L'Algérie est parmi mes ...favoris pour la CAN »

Par Azouaou Aghiles

TOUT sauf innocent comme propos même si, et au-delà de toutes les considérations, Walid Rezagui, le sélectionneur du Maroc, a fait dans l'objectivité à chaque fois qu'il abordait l'Equipe nationale d'Algérie dont il reconnaît la valeur. Cette fois encore, il fait un clin d'œil aux Fennecs de Belmadi en estimant que, parmi ses favoris pour la Coupe d'Afrique des Nations, l'Algérie est largement en tête. Comprendre qu'elle a les meilleures chances de succéder aux Lions de La Teranga du Sénégal, détenteurs en titre, lors du tournoi qui débute au début de 2024, les plus grosses cylindrées ayant toutes assuré leur présence dans une compétition où, sur la route du sacre, la concurrence fera justement rage. Une compétition où les habitués favoris mettront le paquet pour accrocher le précieux trophée déjà bien étoffé, à leur palmarès. Pour beaucoup d'observateurs, il n'y a pas de doute que les Lions de l'Atlas (Maroc) sont les mieux placés pour réaliser cet objectif qui les fuit depuis bien des années. La raison ? Leur parcours historique lors du dernier Mondial au Qatar conclu par une présence en demi-finale qui lui permet, au passage, de prendre le costume de premier et seul sélection africaine à atteindre un stade aussi avancé. Logiquement, mais pas pour leur coach, Rezagui, les coéquipiers à Hakimi partent avec les faveurs des pronostics pour la victoire finale. Un coach qui voudrait cacher son jeu même si son équipe, depuis l'exploit de Doha il y a une année de cela, est un grand livre ouvert et n'a plus de secrets pour ses adversaires ? Peut-être bien. En citant par exemple, et à juste titre, de grands noms comme le Nigeria, l'Égypte ou le pays organisateur de l'édition, la Côte d'Ivoire, et l'Algérie, il est toujours dans la logique. Le technicien marocain pencherait donc pour les pays qui n'ont pas pris part à la Coupe du Monde qui, selon lui, « ont fait des progrès (...) Cette fois, je pense d'abord à essayer de sortir indemnes en se battant pour passer le 1er tour. » Tout sauf innocent ? Plus que sûrement, l'intéressé tentant avec malice de mettre la pression sur ces favoris épargnant ainsi ses joueurs attendus au tournant par ailleurs. De bonne guerre.

A.A



Intelligence artificielle : cette start-up européenne a LA solution pour rendre les chatbots plus fiables

Ce n'est pas nouveau et cet effet particulier présent chez certains chatbots est déjà connu depuis un moment. Au mois de juin, des chercheurs annonçaient déjà une perte de fiabilité du modèle ChatGPT et une tendance à se tromper dans des réponses à des questions assez simples. Il y a trois ans déjà, ce phénomène d'hallucinations artificielles avait été découvert par une équipe de scientifiques du laboratoire de Los Alamos. Loin d'être anodin, cet effet peut provoquer de réels préjudices : désinformations, erreurs lors de recherches ou perte de confiance envers les systèmes d'IA.

Les enjeux derrière les hallucinations artificielles

Un exemple très récent est celui du plantage complet lors du lancement de Microsoft Bing AI. Celui-ci a pondu une analyse du rapport financier de la marque Gap. Le problème : celui-ci était truffé d'erreurs et n'était absolument pas représentatif de la réalité. Dans le monde de la recherche, c'est

encore pire et la réputation des chatbots n'est pas vraiment à envier. Dans un questionnaire adressé à 500 employés travaillant en Recherche & Développement dans le privé, seulement 22 % déclarent faire confiance à ChatGPT. Toutefois, ils sont 84 % à l'utiliser comme outil principal d'IA pour faire avancer leur travail.

Iris.ai et leur solution aux hallucinations

Plus l'IA générative devient courante dans le paysage numérique, plus ces manifestations sont logiquement nombreuses. C'est dans ce contexte qu'une équipe de quatre chercheurs ont voulu s'engager afin de trouver un remède pour contrer ce mal virtuel. Très récemment, elle vient de dévoiler sa solution, qui vise à réduire drastiquement la proportion d'erreurs et d'hallucinations à un pourcentage à un chiffre seulement. Un objectif trop optimiste ? Cette solution émerge donc d'une start-up située à Oslo (sud de la Norvège) qui a été fondée en 2015 : Iris.ai. Leur objectif ? Développer un outil alimenté

Malgré la puissance des chatbots, ceux-ci ont encore tendance à produire de fausses informations. Dans le langage courant, on appelle cela des hallucinations. Iris.ai, une start-up européenne, développe actuellement un outil pour contrer ce phénomène.

par intelligence artificielle spécialisée dans la compréhension de publications scientifiques. Leur programme est capable de naviguer à travers une très vaste quantité de données, de les catégoriser et de les résumer.

La méthode d'Iris.ai pour mesurer la précision

Utiliser une IA pour vérifier qu'une autre IA ne se trompe pas, ce n'est pas l'équivalent d'un serpent se mordant la queue ? En tout cas, cette start-up utilise plusieurs méthodes pour mesurer la précision des données générées par les modèles d'intelligences artificielles. Leur technique principale se nomme « validating factual correctness » (validation de correction factuelle) : l'équipe établit les concepts à l'avance qu'elle souhaite voir apparaître dans une réponse valide. Ensuite, elle vérifie si l'IA est capable d'intégrer ces concepts dans la réponse et examine ensuite si la source sur laquelle elle se base est fiable.

Une sorte de fact-checking en somme. D'autres méthodes appuient également celles-ci. Par exemple, la comparaison entre une « vérité fondamentale » et la réponse donnée par l'IA. Grâce à l'usage d'une métrique propriétaire (évaluation spécifique pour évaluer la performance d'un modèle) baptisée WISDM, leur logiciel établit des similitudes sémantiques du contenu généré par l'IA en parallèle à celui de la « vérité fondamentale ».

Difficile de savoir aujourd'hui s'il sera un jour possible d'atteindre le risque zéro en matière d'hallucinations pour les modèles d'IA. Iris.ai semble être sur une bonne voie, en cumulant plusieurs techniques de correction et en analysant en amont les causes plus profondes des hallucinations. Leurs résultats commencent à être probants selon leurs déclarations. Seulement, la start-up s'oriente clairement vers un usage de son programme pour le domaine de la recherche, et non pour le grand public.

Traceurs AirTag : Apple attaquée pour ne pas avoir su protéger les victimes de harcèlement



À en croire les témoignages de plusieurs victimes, l'AirTag serait plus dangereux qu'il n'y paraît. Chez Apple, on aime mettre la technologie au service de la sécurité des utilisateurs.

Et ce n'est pas l'Apple Watch, réputée pour avoir sauvé de nombreuses vies, qui nous fera mentir. Nous pourrions également citer les AirTags, qui peuvent s'avérer bien pratiques pour retrouver des bagages perdus, par exemple. Cela étant, et contrairement à ce que nous aurions pu imaginer, le

traceur de la marque à la pomme ne ferait pas autant l'unanimité auprès de ses clients. Pour preuve, plusieurs dizaines de victimes de harcèlement se sont récemment réunies pour déposer plainte contre Apple.

AirTag : une sécurité qui laisse à désirer ?

Commercialisé en 2021, et écoulé à plusieurs dizaines de millions d'exemplaires, l'AirTag est particulièrement apprécié des utilisateurs de produits Apple.

Parfaitement intégré à l'écosystème, ce petit traceur peut rapidement devenir indispensable pour les moins chanceux d'entre vous (ou les plus tête en l'air).

Son succès devrait même lui permettre de revenir dans une toute nouvelle itération, puisque des AirTags 2 seraient dans les cartons d'Apple. Malheureusement, et comme cela est bien trop souvent le cas avec la technologie, certaines personnes utiliseraient l'AirTag à des fins malveillantes et tout bonnement illégales.

Sécurité :
Les montants des rançons payés par les victimes sont toujours très importants. L'arrivée de l'IA générative pour orchestrer de nouvelles attaques dans les cyberattaques inquiète désormais les organisations.

Les victimes d'attaques par ransomware choisissent encore majoritairement de payer la rançon, plus de la moitié d'entre elles déboursant plus de 100 000 dollars pour retrouver l'accès à leur système et à leurs données.

Par ailleurs, les organisations craignent et suivent de près le potentiel de l'intelligence artificielle générative (IA), qui ouvre de nouvelles voies pour les cyberattaques.

Des victimes qui payent (cher) la rançon

Dans une étude menée par Splunk, 96 % des interrogés ont été confrontés à une attaque par ransomware. Parmi eux, plus de la moitié (52 %) ont qualifié d'important l'impact de l'attaque sur leurs systèmes et opérations d'entreprise.

En outre, 83 % ont admis avoir payé une rançon, selon le "Rapport pour les RSSI 2023". Ce rapport est le résultat d'enquêtes quantitatives menées auprès de 350 responsables et dirigeants de la sécurité sur 10 marchés, dont l'Australie, l'Allemagne, l'Inde, le Japon et Singapour.

L'étude comprend également une recherche qualitative basée sur des entretiens téléphoniques d'une heure avec 20 responsables de la cybersécurité au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Parmi les organisations qui ont payé une rançon, 53 % ont déboursé plus de 100 000 dollars - 9 % d'entre elles ont dépassé le million. Quelque 18 % ont payé la rançon directement aux attaquants, tandis que 37 % l'ont fait par l'intermédiaire d'une cyberassurance et 28 % par l'intermédiaire d'un tiers.

Mieux coopérer pour mieux se protéger Pour renforcer leur cyberrésilience et leur visibilité, les personnes interrogées ont indiqué qu'une collaboration entre tous les corps de métier était nécessai-



Ransomware : les victimes continuent de payer, et les attaques à base d'IA arrivent

re. Quelque 92 % d'entre elles ont constaté une augmentation importante ou modérée de la collaboration en matière de cybersécurité entre leurs équipes de sécurité, d'informatique et d'ingénierie. Ces liens ont également été resserrés grâce à des initiatives de transformation numérique, de développement de logiciels natifs pour le cloud ou une plus grande attention portée à la gestion des risques.

Par ailleurs, 77 % qualifient de « bonne » leur collaboration avec les équipes informatiques et de développement sur l'analyse et la résolution des causes profondes des incidents. 42 % estiment par contre qu'il y a matière à s'améliorer. Parmi les principales préoccupations en matière de sécurité, 40 % des interrogés pointent du doigt l'ingénierie sociale, tandis que 37 % s'inquiètent des menaces liées aux technologies opérationnelles et à l'internet des objets (IoT). 33 % sont quant à eux préoccupés par les attaques de ransomware.

L'IA transforme les cyberattaques et les cyberdéfenses

Parmi les craintes des personnes interrogées, environ 70 % s'inquiètent de

l'IA générative et de ce qu'elle peut apporter aux cyberattaquants. Pour 36 % d'entre eux, les attaques seront plus rapides et plus efficaces grâce à cette technologie.

Par ailleurs, 36 % des interrogés estiment que cette technologie pourrait être utilisée pour des usurpations d'identité - grâce à la voix et l'image - à des fins d'ingénierie sociale. 31 % s'inquiètent surtout de l'extension de la surface d'attaque de leur chaîne d'approvisionnement.

Toutefois, 35 % des interrogés assurent expérimenter cette technologie pour renforcer leur cyberdéfense, notamment dans l'analyse des logiciels malveillants et l'automatisation des flux de travail.

Par exemple, 26 % utilisent l'IA pour analyser les sources de données afin de déterminer celles qui doivent être optimisées ou supprimées, tandis que 23 % utilisent l'IA générative pour créer des règles de détection. La plupart des RSSI (93 %) ont largement ou modérément intégré l'automatisation dans leurs processus.

Une meilleure formation

En outre, 86 % des personnes interrogées pensent que l'IA générative permet de combler les lacunes et les pénuries de compétences au sein d'une équipe de sécurité, en prenant en charge des fonctions à forte intensité de main-d'œuvre et chronophages, et en libérant le personnel de sécurité pour qu'il se consacre à des tâches plus stratégiques. Ces employés auraient également besoin d'une formation plus poussée, puisque 46 % des interrogés prévoient de mettre à jour les connaissances de leurs équipes de sécurité en matière d'ingénierie rapide efficace.

Par ailleurs, 39 % des répondants ont indiqué qu'ils s'efforçaient de former leurs employés à mieux comprendre les menaces qui pourraient apparaître avec l'IA générative. Les RSSI s'inquiètent malgré tout d'un flux d'outils, 88 % d'entre eux soulignant la nécessité de réduire le nombre d'outils d'analyse et d'exploitation de la sécurité au profit d'autres applications, telles que le renseignement sur les menaces, la SOAR (orchestration, automatisation et réponse en matière de sécurité) et la SIEM (gestion des informations et des événements de sécurité).

Google renforce la sécurité des appareils mobiles sur Android et iOS

POUR RENFORCER la sécurité des différents smartphones, Google propose un nouveau gestionnaire des mots de passe sur iOS et une fonctionnalité de surveillance du dark web sur Android.

Gestionnaire de mots de passe Google sur iOS

Tout d'abord, les utilisateurs d'Apple qui évoluent aussi dans l'écosystème Google vont pouvoir bénéficier d'une sécurité accrue dès cette semaine, grâce au nouveau gestionnaire de mots de passe pour les appareils iOS annoncé par Google. Ce dernier propose désormais une option de remplissage automatique pour son gestionnaire de mots de passe sur les appareils Apple. Lorsque la fonctionnalité est activée, le gestionnaire de mots de passe Google mémorise tous les mots de passe et se connecte automatiquement aux comptes de l'utilisatrice ou de l'utilisateur à l'aide de ces mots de passe. Cette mesure intervient quelques jours

seulement après l'annonce de Google sur les clés d'accès devenant l'option de connexion par défaut pour tous les comptes Google, montrant sa volonté de s'affranchir totalement des mots de passe.

L'application Chrome dispose déjà d'une option de remplissage automatique pour les mots de passe. Cette nouveauté s'adresse donc surtout à celles et ceux qui ont choisi Safari comme navigateur principal.

L'option de saisie d'un mot de passe enregistré apparaîtra dans la ligne de suggestions du clavier et nécessitera toujours une vérification par reconnaissance digitale ou faciale. Pour accéder au nouveau gestionnaire de mots de passe Google pour iOS, allez dans Réglages > Mots de passe > Options des mots de passe, puis ajouter Google. Pour pouvoir accéder à ce réglage, assurez-vous de disposer de la dernière version de l'application Google sur l'App Store. Sinon, installez la dernière mise à jour.

Une meilleure surveillance de vos données personnelles



Pour les utilisateurs d'Android, Google étend également son service de surveillance du dark web dans l'application Google. À l'origine, cette fonctionnalité était réservée aux abonnés de Google One, mais elle a été déployée au début de l'année pour les utilisatrices et utilisateurs de vérifier si leurs informations ont été exposées sur le dark web. Pour vérifier si vos données sont compromises, cliquez sur le menu de votre compte, dans le coin supérieur droit, et cliquez sur Rapport sur le dark web.

Cette fonctionnalité devrait bientôt être proposée aux utilisateurs d'iOS. Une fois la recherche lancée, Google parcourt tous les dossiers à la recherche de vos données personnelles - nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, nom d'utilisateur et mot de passe notamment. Si vos informations sont trouvées quelque part, le rapport sur le dark web vous les présente sous forme condensée, mais vous recevez un lien vers le site et une recommandation sur la manière de vous sécuriser.

Le plus vieil hôtel au monde a ouvert il y a 1300 ans au Japon !



L'auberge Hoshi Ryokan qui se trouve dans la préfecture d'Ishikawa, au Japon, détient le record du plus vieil hôtel au monde, en effet, cette auberge fut fondée en l'an 718. Depuis son ouverture et jusqu'à maintenant l'hôtel a été géré par la même famille, 46 générations s'y sont succédées. Aujourd'hui, l'hôtel possède 100 chambres et peut accueillir jusqu'à 450 personnes.

En Allemagne, tous les conducteurs doivent venir à la rescousse des victimes lors d'un accident !



Il y a un devoir civique que tous les citoyens allemands doivent suivre pendant la conduite : S'il y a un accident, le conducteur est obligé de s'arrêter pour aider et secourir les victimes. C'est une obligation pour tous les conducteurs allemands, même les médecins vivant en Allemagne et qui ne sont pas allemands, sont obligés de s'arrêter et aider, à moins qu'une ambulance soit déjà sur les lieux de l'accident.

En Allemagne la Formation aux premiers secours est obligatoire pour obtenir un permis de conduire, et chaque véhicule doit contenir une trousse ou un kit de premiers secours.

LE SAVIEZ VOUS

J Indépendant



INTERNATIONAL -
Les taxis robots de Google se multiplient aux États-Unis (et les accidents aussi)

Les taxis robots de Google se multiplient aux États-Unis (et les accidents aussi)



A San Francisco, les robotaxis sans conducteurs envahissent les rues et divisent l'opinion publique. Ce lundi 9 octobre, la société Waymo, qui développe les voitures autonomes de Google, a annoncé que ses taxis robots étaient maintenant disponibles en journée, et ce dans toute la ville. Les accidents inquiétants se sont pourtant multipliés ces derniers mois, faisant des véhicules en question un sujet polarisant.

un robotaxi de la marque Cruise, le concurrent de Waymo, a par exemple déjà percuté un camion de pompier en août. Le même mois, une ambulance en pleine urgence avait été bloquée, et début octobre, une femme a également été traînée sur plusieurs mètres par un taxi autonome Cruise.

Malgré tous ces incidents, le 10 août une agence gouvernementale californienne, la California Public Utilities Commission, a autorisé Waymo et Cruise à opérer dans toute la ville. Les robotaxis sont donc disponibles à San Francisco sept jours sur sept et 24 heures sur 24, alors qu'avant ils circulaient seulement la nuit et dans certains quartiers.

Les robotaxis ont des ennemis...mais des fans aussi

Moins de deux semaines après cette décision gouvernementale, Cruise a néanmoins dû réduire sa flotte de 50 % suite à une série de collisions et d'embouteillages. Par ailleurs, les robotaxis énervent tellement de gens que pendant l'été, certains s'étaient mis à placer des cônes de circulation sur leurs capots, ce qui les paralysait totalement.

Le San Francisco Chronicle pointe aussi du doigt que financer les transports en commun reste le meilleur moyen de rendre les mobilités urbaines écologiques et accessibles. Développer des taxis autonomes sans sub-

ventionner d'autres modes de transports, c'est potentiellement inciter à prendre la voiture et réduire les alternatives envisageables.

Si les taxis sans conducteurs ont des ennemis, ils ont aussi des fans.

Une association de « Mamans contre l'alcool au volant » a notamment applaudi le potentiel de ces véhicules, et a conclu un partenariat avec Cruise. Pas de conducteur, pas de conduite en état d'ivresse, mais aussi pas de remarques ou de drague lourde de la part du chauffeur. Tout n'est pas permis pour autant : l'intérieur des robotaxis est filmé, et boire ou se droguer en voiture reste évidemment interdit, conducteur ou pas.

Mont-Blanc

Le Mont Blanc a perdu plus de deux mètres depuis sa dernière mesure

Le mont Blanc, sommet de l'Europe occidentale, a été mesuré en septembre 2023 à 4.805,59 mètres, soit 2,22 mètres de moins que lors de la précédente mesure en 2021, ont annoncé jeudi les géomètres-experts de Haute-Savoie.

Cette différence peut refléter les variations pluviométriques de l'été et a déjà été observé dans le passé, a noté Jean des Garets, président de la chambre départementale des géomètres de Haute-Savoie lors d'un point presse à Chamonix. "Le mont Blanc pourrait très bien être beaucoup plus haut dans deux ans", lors de la prochaine mesure, a-t-il souligné. "Nous accumulons les données pour les générations futures, on n'est pas là pour les interpréter, on laisse ça aux scientifiques", a-t-il ajouté, invitant à ne pas "utiliser (la mesure) pour raconter n'importe quoi".

Multiplis relevés

Bardées d'outils de pointe et équipées pour la première fois d'un drone, une vingtaine de

personnes réparties en huit cordées ont gravi à la mi-septembre le sommet de l'Europe occidentale afin d'effectuer plusieurs jours durant des relevés point par point au sommet du géant blanc. Il s'agit de la 12e édition de cette opération qui vise notamment à modéliser la calotte glaciaire et à collecter des données scientifiques sur l'impact des évolutions climatiques sur les montagnes alpines, une initiative lancée en 2001.

"Après ces campagnes de mesures, nous avons déjà beaucoup appris: nous savons que le sommet est en perpétuel mouvement tant en altitude avec des variations de près de cinq mètres, qu'en position", a encore souligné M. des Garets.



Selon une étude, près de la moitié de la planète va connaître un nouveau climat d'ici la fin du XXI^e siècle en raison de l'activité humaine. L'Europe et l'Amérique du Nord devraient être les régions les plus affectées.

Près de la moitié de la planète devrait entrer dans de nouvelles zones climatiques d'ici 2100

Référence scientifique depuis la fin du XIX^e siècle, la classification climatique de Köppen-Geiger devrait être bouleversée dans les prochaines décennies. C'est ce qui ressort d'une étude publiée mi-avril dans la revue *Earth's Future*, relayée par Science Alert.

Des scientifiques indiquent que la moitié de la planète serait susceptible de basculer dans un nouveau modèle climatique en raison de l'activité humaine.

Se profilent avec davantage d'acuité des phénomènes météorologiques anormaux, tels que les sécheresses, les inondations ou encore les vagues de

chaleur.

L'Europe en première ligne

Ces changements radicaux provoqueraient une refonte des cartes conçues en 1884 par le climatologue Wladimir Köppen. Cinq types de climat avaient été établis :

tropical, sec, tempéré, continental et polaire. Si les cartes ont été amendées au fil du XX^e siècle, les risques climatiques liés aux émissions de gaz à effet de serre vont bouleverser l'ordre actuel. "D'ici à la fin du siècle, 38 à 40 % de la surface terrestre mondiale se trouvera dans une zone climatique différente de celle d'aujourd'hui", avertit le directeur de l'étude, Paul Dirmeyer,

climatologue à l'université George Mason dans l'État de la Virginie, aux États-Unis, auprès de Science Alert.

Selon l'étude, les zones continentales de l'Europe et de l'Amérique du Nord sont les plus vulnérables. Sur le Vieux Continent, 89 % du territoire seraient concernés, alors que 66 % de la masse nord-américaine changeraient de régime climatique.

Dans les autres régions, la zone climatique actuelle demeurerait. Mais les phénomènes liés au changement climatique se révéleraient plus extrêmes.

Près de la moitié du monde déjà en "vulnérabilité extrême"

Cette étude vient s'ajouter aux nombreuses publications faisant état d'un changement climatique aux ramifications déjà observables.

En mars dernier, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) avait indiqué dans son sixième rapport d'évaluation qu'entre 3,3 et 3,6 milliards de personnes sont "très vulnérables aux effets du changement climatique", rapportait France 24. Il s'agit de près de la moitié de la population globale. Un niveau qui devrait fortement croître eu égard aux différents scénarios de trajectoire climatique.

Climat : Le rapport de l'ONU sur les océans et les zones glacées adopté

LE RAPPORT des experts climat de l'ONU sur le piteux état de santé des océans et des zones glacées a été adopté mardi matin, après une nuit blanche de débats ralentis par les objections saoudiennes, a-t-on appris auprès de participants.

Le groupe d'experts climat de l'ONU (Giec) a confirmé l'adoption du texte sur Twitter.

"Un fort agréable moment (...) après 2 ans de travail et une dernière session de 27 heures", a également twitté Jean-Pierre Gattuso, un des auteurs du rapport.

Les scientifiques et diplomates des 195 États membres du Giec sont réunis à Monaco depuis vendredi. Mais les discussions qui devaient se terminer lundi soir ont duré toute la nuit, jusqu'à mardi un peu avant 9H00 GMT.

La faute à l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, ont indiqué à l'AFP plusieurs participants



sous couvert de l'anonymat.

Les Saoudiens voulaient écarter les références au rapport spécial du Giec d'octobre 2018 qui montrait les grandes différences d'impacts entre un monde à +1,5°C et à +2°C.

Ce véritable coup de semonce des scientifiques expliquait qu'il faudrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de près de 50% d'ici 2030 pour rester sous +1,5°C, objectif idéal de l'accord de Paris sur le climat de 2015.

Mais malgré son adoption par consensus, certains pays, Arabie saoudite en tête, n'accepte pas ses conclusions.

"Les Saoudiens veulent discréditer la science sur laquelle se base le rapport. C'est méprisable (...) On dirait qu'ils sont venus à cette réunion juste pour empêcher toute référence au rapport 1,5°C ou à la baisse des émissions de CO₂", a déclaré un participant sous couvert d'anonymat.

Finalement, après des heures de dis-

cussions, les délégations ont accepté de retirer la référence la plus forte à ce rapport et à plusieurs autres, a indiqué une source proche des négociations.

Malgré tout, "la science qui sous-tend ce rapport est bien dedans", a insisté un autre participant.

Lors de la réunion climat de l'ONU à Katowice en décembre dernier (COP24), États-Unis, Arabie saoudite et Russie avaient déjà refusé la mention "accueille favorablement" ce rapport +1,5°C dans la décision finale. Depuis, à chaque occasion, les Saoudiens rejettent les références à ce texte.

Le contenu du rapport adopté mardi matin, qui passe en revue les effets catastrophiques du réchauffement sur les océans, les calottes glaciaires, les banquises ou les glaciers, ne sera rendu public que mercredi matin.

La publication de ce texte qui va offrir de nouvelles preuves de l'urgence à agir contre le dérèglement climatique et ses impacts sur les écosystèmes et l'humanité intervient deux jours après le sommet climat de l'ONU où les dirigeants réunis n'ont pas répondu aux attentes des défenseurs du climat.

Le cancer du poumon est le cancer le plus fréquent 2e chez l'homme, 3e chez la femme. C'est un cancer dit "de mauvais pronostic" mais on peut en guérir.

Le cancer du poumon est le 3e cancer le plus fréquent en France (2e chez l'homme et 3e chez la femme). Il est dit "de mauvais pronostic" mais "on peut guérir", insiste le Pr Jacques Cadranet, Chef du Service de Pneumologie et Oncologie Thoracique à l'hôpital Tenon (Paris). "L'espérance de vie dépend énormément du type de cancer et du stade au diagnostic, mais aujourd'hui grâce aux traitements combinés et en particulier à l'avènement de l'immunothérapie et des thérapies ciblées, le pronostic du cancer du poumon a été considérablement amélioré pour certains malades." L'incidence du cancer du poumon est plus élevée chez l'homme que chez la femme mais "l'écart se resserre au détriment de ces dernières" rapporte l'Institut national du cancer.

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon ?

Le cancer du poumon, appelé également "cancer bronchique" ou "cancer broncho-pulmonaire", est une tumeur maligne développée à partir des cellules de revêtement des bronches, des bronchioles ou des alvéoles pulmonaires. Il existe deux principaux types de cancers du poumon en fonction de l'origine et de l'aspect des cellules cancéreuses au microscope : les cancers bronchiques non à petites cellules et les cancers bronchiques à petites cellules.

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon non à petites cellules ?

Ils représentent près de 85% des cancers du poumon. Dans cette famille, on y retrouve l'adénocarcinome (qui prend naissance plutôt en périphérie des poumons), le carcinome épidermoïde (plutôt au niveau des grosses bronches au centre des poumons) et le carcinome à grandes cellules. Actuellement, les cancers bronchiques non à petites cellules sont catégorisés également quant à l'expression de certains marqueurs : expression ou non de PD-L1 et présence ou non de mutations qui vont orienter les choix de traitements.

Lorsqu'il y a une tumeur en dehors du poumon, on appelle cela une "méta-stase".

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon à petites cellules ?

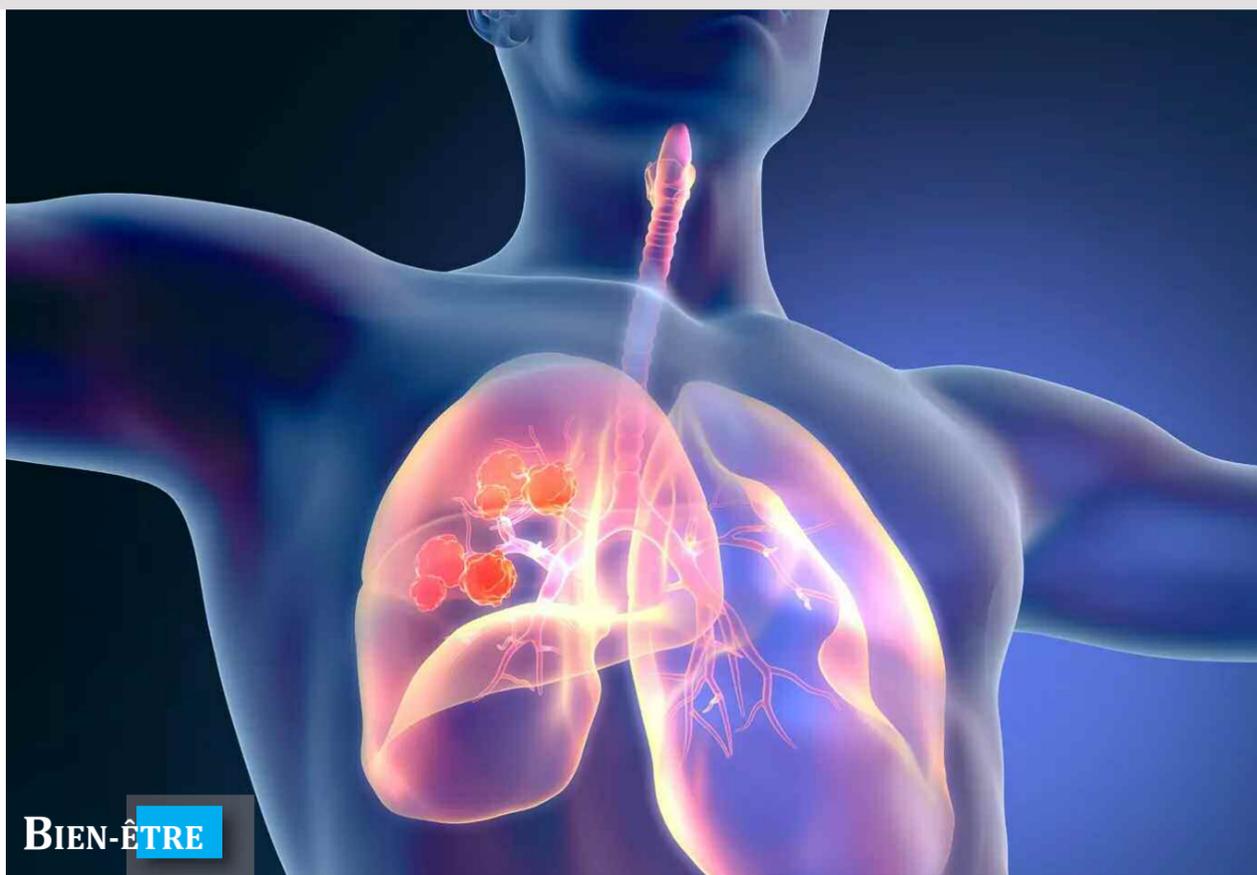
Les cancers du poumon à petites cellules constituent les 15% restants. S'ils sont moins nombreux, ils sont toutefois plus agressifs à cause d'une prolifération rapide des cellules cancéreuses.

Quel est l'âge de survenue d'un cancer du poumon ?

Selon les dernières statistiques de l'Institut national du cancer (2018) l'âge médian au diagnostic d'un cancer du poumon en France est de 67 ans chez l'homme et 65 ans chez la femme.

Cancer du poumon chez la femme : âge, symptômes, cause, non fumeuse...

Le cancer du poumon tue environ 10 000 femmes par an et il continue d'augmenter à cause du tabagisme. Quels sont ses symptômes ? Combien sont opérables ? Quel est le pronostic ? L'âge moyen d'apparition ? Et chez la femme non fumeuse ? Eclairage du Dr Maurice Pérol, oncologue.



BIEN-ÊTRE

Cancer du poumon : de mauvais pronostic mais guérissable

A quoi correspondent les stades du cancer du poumon ?

Les stades permettent de classer le cancer du poumon en fonction de la taille de la tumeur, de l'étendue du cancer dans le thorax, et à distance dans d'autres parties du corps. On distingue 5 stades de 0 à 4.

- Le stade 0 si aucun signe de tumeur primitive du poumon n'est retrouvé ;
- Le stade 1 lorsque le diamètre de la tumeur mesure maximum 3 cm et qu'elle reste cantonnée au poumon ;
- Le stade 2 lorsque la tumeur est plus large et atteint les ganglions lymphatiques des bronches ;
- Le stade 3 lorsque la tumeur a atteint les ganglions lymphatiques plus au centre du thorax près de la trachée, de l'œsophage et du cœur ;
- Le stade 4 lorsque la tumeur s'est étendue en dehors du poumon, dans les organes les plus fréquemment touchés que sont la glande surrénale, le foie, les os et le cerveau.

Classification des tumeurs : TNM, signification

La classification TNM est un système international de classement des cancers. Découvrez quels sont ses critères et à quoi sert cette classification des tumeurs.

Quels sont les symptômes du cancer du poumon ?

Si des symptômes respiratoires qui peuvent sembler banals, persistent (toux de bronchite chronique, difficulté à respirer...), en particulier chez les fumeurs ou des anciens fumeurs, il faut consulter un médecin. Le cancer du poumon peut parfois être découvert par hasard sur un bilan d'imagerie médicale réalisé pour rechercher une autre pathologie.

SYMPTÔMES FRÉQUENTS

apparition d'une toux ou majoration d'une toux de bronchite chronique ; expectorations (crachats) sanguinolentes (hémoptysie). Une hémoptysie importante nécessite d'alerter rapidement votre médecin traitant ; apparition ou aggravation d'une diffi-

culté à respirer (dyspnée ou essoufflement), en l'absence de problèmes cardiaques avérés ; infection pulmonaire (bronchite ou pneumonie) à répétition ; des douleurs importantes aiguës ou chroniques (comme un point de côté évoquant un déchirement musculaire, des douleurs de l'épaule évoquant un rhumatisme) ; une fatigue inhabituelle et persistante ; une perte d'appétit ; une perte de poids.

SYMPTÔMES MOINS FRÉQUENTS

modification de la voix ou extinction de la voix persistante
respiration sifflante.
difficultés à avaler en relation avec la compression de l'œsophage (dysphagie) ;
difficulté à respirer liée à une pleurésie (présence de liquide entre les deux feuillets de la plèvre)
douleurs thoraciques
oedème (gonflement) de la face et du cou
douleurs du cou jusqu'au bras (névralgie cervico-brachiale) accompagnées d'un syndrome de Claude-Bernard Horner, appelé syndrome de Pancoast Tobias qui peut révéler une tumeur de l'apex (sommet du poumon).

7 symptômes d'alerte du cancer du poumon chez la femme

En 10 ans, le cancer du poumon est devenu la deuxième cause de décès par cancer chez la femme en France, derrière le cancer du sein. Si la maladie évolue souvent silencieusement, certains signes doivent attirer l'attention. Toux, douleurs... Passage en revue des 7 symptômes d'alerte chez la femme avec le Dr Maurice Pérol, oncologue.

Quelles sont les causes du cancer du poumon ?

Les facteurs de risque prédominants dans le cancer du poumon sont : le tabagisme actif (80%) et passif, les expositions professionnelles à des substances toxiques, les pollutions environnementales et les antécédents personnels et familiaux de cancer du poumon ou

d'autres cancers non liés au tabac.

Quelle est la part des cancers attribuables au tabac ?

Le tabac est responsable de 8 cancers du poumon sur 10. Toutes les formes de tabac sont concernées (cigarettes, cigares, cigarillos, narguilé, cannabis, etc.).

La fumée de cannabis contient quatre fois plus de goudrons que celle du tabac et plus de substances cancérigènes. Près de 92 % des décès par cancer des poumons chez l'homme résultent d'une consommation de tabac. Le risque s'accroît en fonction de la dose journalière de tabac et de la durée du tabagisme...

La durée pendant laquelle on fume semble plus importante que la quantité de cigarettes fumées.

Les jeunes fumant de plus en plus tôt, l'âge de survenue de la maladie rajeunit et celle-ci se manifeste parfois dès l'âge de 40 ans.

A cause du tabagisme, le cancer du poumon a été multiplié par 7 ces 30 dernières années et a quasiment doublé entre 2000 et 2012 (Inca). Cette augmentation concerne beaucoup plus la femme que l'homme ces dernières années. Le tabagisme passif augmente le risque de cancer du poumon de 30% par rapport à une personne qui évolue dans un entourage non fumeur.

Quelles causes chez les non-fumeurs ?

Chez les non-fumeurs, d'autres facteurs extérieurs peuvent être impliqués dans la survenue d'un cancer du poumon. C'est le cas, notamment, d'une exposition prolongée à des substances comme l'amiante, certains hydrocarbures polycycliques aromatiques (gaz d'échappement des moteurs diesels...), les radiations ionisantes (dont rayons X, rayons gamma issus de l'imagerie médicale), le radon, l'arsenic, le nickel, le chrome, la silice, le cadmium...

On peut également citer les maladies inflammatoires chroniques des bronches ou encore la pollution atmosphérique. Il existe des cas rares de cancers familiaux caractérisés par leur survenue chez des personnes plus jeunes.

«Ouragan d'al-Aqsa» : à l'attention des élus de tous bords



Mesdames, Messieurs les élus,

Les moments que traverse la région du Moyen-Orient sont des plus tragiques, et dans cet ordre, il faut rappeler avec la gravité qui l'impose, qu'en temps de guerre, la première victime est la vérité...

Les citoyens francophones belges en ont eu hier soir une illustration affligeante, lors du Journal Télévisé de la RTBF à 19h30 dans lequel un flash spécial était organisé afin d'obtenir des différents partis politiques, leur position sur la guerre entre Israël et la bande de Gaza.

Au-delà de la journaliste dont on se demande si elle n'était pas dans un rôle de 'procureure', les réactions des députés présents ont été lamentables, dans une course à la surenchère afin de montrer dans un alignement et une obéissance proche de la soumission, patte blanche à la communauté juive du pays dans ce panel, une députée, Mme V. Teitelbaum du parti libéral de droite 'Mouvement Réformateur', a battu toutes les limites, tenant des propos inadmissibles et absolument mensongers au sujet des faits dramatiques qui une fois encore, ensanglantent les terres palestiniennes occupées affirmer que «les terroristes du Hamas ont pratiqué des viols et des décapitations d'enfants» est FAUX et procède de la propagande habituelle que l'on observe lors des interventions de représentants de la communauté juive qui reçoivent des instructions pour leurs communications publiques (fait dont la plupart des citoyens sont d'ailleurs au courant)

Loin d'aider à une compréhension de ce terrible conflit qui a déjà fait tant de victimes au fil des années d'occupation, ces tromperies répétées ne font que

discréditer ceux qui les propagent, à tel point que des chaînes israéliennes ainsi que l'administration américaine ont officiellement démenti ces intox et infirmé ces allégations mensongères jusqu'au président Biden lui-même: Il conviendrait d'inviter Mme Teitelbaum – et tous ceux qui alimentent ces intox – à prendre quelque recul pour se renseigner sur ce que sont les lois de la guerre... en effet, au stade où ont basculé les choses, le Hamas et les factions palestiniennes armées ne sont pas dans des actions 'terroristes' comme ceux qui en parlent ne cessent de le répéter, pensant par-là discréditer ces groupes en les jetant à l'opprobre publique, mais elles sont 'en guerre' contre un occupant colonial, surarmé, qui lui n'hésite pas depuis des décennies à provoquer des liquidations extra-judiciaires et assassiner des civils, femmes, enfants, personnes âgées et handicapés inclus (et documentés par les plus hautes instances internationales comme Amnesty International, le CICR, Human Rights Watch, y compris B'Tselem, organisation humanitaire israélienne qui a su garder toute sa probité) condamnées par le Droit international et le Droit humanitaire... dans un silence complice de l'ensemble de l'ainsi nommée 'Communauté internationale' qui n'a rien fait pour contraindre le régime d'occupation à se plier comme tout autre Etat au Droit international, mais a préféré multiplier les partenariats commerciaux avec un régime criminel.

Lorsque dans les années de guerre 39-45 les groupes de résistance européenne s'organisaient dans différents pays pour tenter d'affaiblir les forces nazies, contrer leurs avancées territoriales et les combattre par tous les moyens à disposition, les quali-

fieriez-vous de 'mouvements terroristes'?... si tel est le cas, ce serait extrêmement grave et vous rejoindriez 80 ans plus tard, ce qu'en disaient l'armée allemande nazie! Dans le contexte actuel, je conseille vivement à tous ceux qui prétendent prendre la parole sur le sujet d'écouter Mr. Hubert Vedrine, diplomate français de haut rang, qui remet les pendules à l'heure quand la question lui est posée de savoir s'il s'agit de 'guerre' ou de 'terrorisme' et qui répond sans détour, «de guerre, bien sûr!» Et à se rappeler dans la foulée, la sentence de feu le président Jacques Chirac lors d'une entrevue avec le 1er ministre israélien B. Netanyahu: «Je ne crois pas un mot qui sort de votre bouche, toute votre politique consiste à provoquer les Palestiniens.» (confirmé par l'ambassadeur Avi Pazner)

Le premier ministre B. Netanyahu lui-même a d'ailleurs officiellement parlé de 'guerre' en ce qui concerne la situation sur le terrain: «Nous sommes en guerre» a-t-il déclaré ce samedi 7 octobre dans un message vidéo avertissant que le Hamas paierait «un prix sans précédent»... pourquoi donc quelques petits télégraphistes de service se sentent-ils obligés d'en rajouter une couche? Cette situation de guerre n'est-elle pas suffisamment grave qu'il faille en travestir la portée?... ou les autorités israéliennes ont-elles peur qu'en cas d'une telle qualification, elles soient elles-mêmes condamnées par le Droit de la Guerre pour 'crimes de guerre' et 'crimes contre l'humanité' à La Haye?!

A cet effet, je vous rappelle ce qu'il en est officiellement suivant le CICR : les lois de la guerre sont un ensemble de règles internationales qui constituent le «droit international humanitaire».

Elles ont pour objet de fixer ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire dans les conflits

Le principal objectif du droit international humanitaire (DIH) – comme on l'appelle officiellement – est de préserver un peu d'humanité dans les conflits armés, en sauvant des vies et en atténuant les souffrances.

Pour ce faire, le DIH réglemente la manière de faire la guerre en essayant de trouver un juste milieu entre les deux objectifs suivants: affaiblir l'ennemi et limiter les souffrances de la population

Les lois de la guerre sont universelles. Les Conventions de Genève (qui constituent l'élément central du DIH) ont été ratifiées par les 196 États. Rares sont les traités internationaux à faire une telle unanimité.

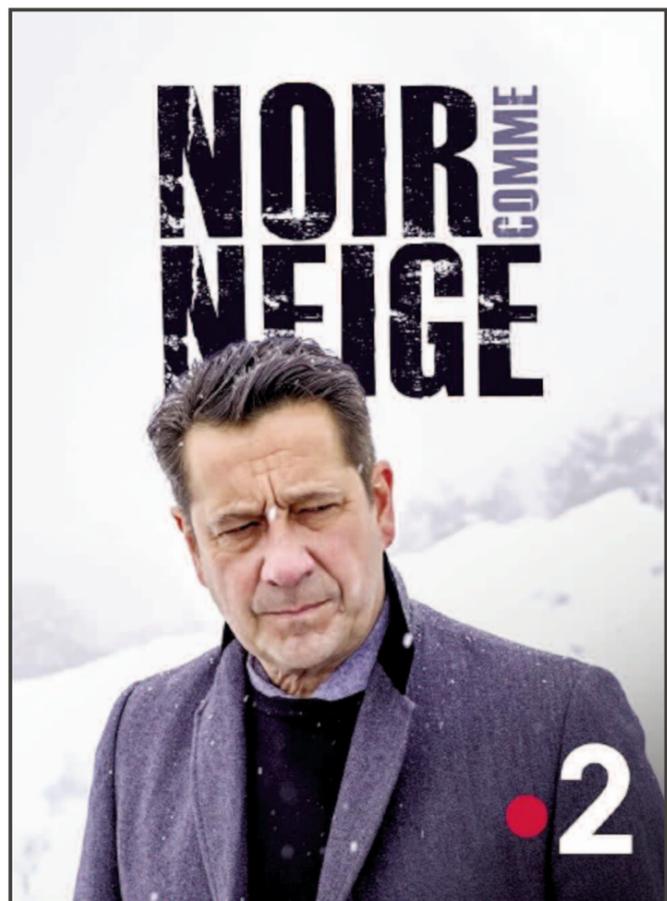
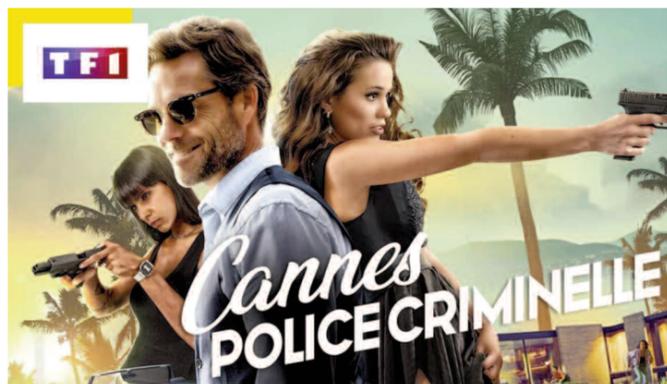
Tous ceux qui font la guerre doivent respecter le DIH, que ce soit les forces gouvernementales ou les groupes armés non étatiques. On n'enfreint pas les règles de la guerre sans en subir les conséquences. Les États et les tribunaux internationaux réunissent des preuves et mènent des enquêtes sur les crimes de guerre, et les coupables peuvent être poursuivis personnellement

Mesdames, Messieurs les élus, pour être crédibles dans vos approches de cette dramatique situation, il conviendrait de beaucoup mieux encadrer les personnes de vos partis – dont on connaît par ailleurs, le soutien inconditionnel à Israël – en leur intimant pour toute parole publique, de s'en tenir aux règles et lois internationales, sans débordement ni calculs, et sans se laisser emporter par leurs émotions qui, comme nous le voyons souvent, ne mènent qu'à des positions exacerbées en obtenant finalement le contraire de ce qui

est recherché, à savoir: un apaisement des tensions et un équilibre dans une Justice trop souvent malmenée et inégalement appliquée dans un deux poids, deux mesures occidental devenu irrecevable pour l'ensemble des autres nations, ainsi que pour tout citoyen épris d'une Justice qui ne soit plus à géométrie variable en fonction de ceux sur lesquels elle s'applique à toutes fins utiles, je reprends ici ce que le Droit international déclare quant aux droits des peuples à la lutte armée et que vous devriez connaître pour ne pas raconter n'importe quoi : La Résolution 2621 XXV, du 12.10.1970 des Nations Unies affirme «le droit inhérent des peuples coloniaux de lutter par tous les moyens nécessaires contre les puissances coloniales qui répriment leur aspiration à la liberté et à l'indépendance.» Cette légitimation du droit à la résistance est confortée par l'article 1er §4 du premier protocole additionnel de Genève du 08.06.1977 aux termes duquel, parmi les conflits armés internationaux, figurent ceux «dans lesquels les peuples luttent contre la domination coloniale et l'occupation étrangère et contre les régimes racistes dans l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.»

Mesdames, Messieurs les élus, avant qu'il ne soit trop tard pour le bien-être des populations dont vous avez la charge, il serait temps de comprendre et d'intégrer que dans le bouleversement des rapports de force auquel nous assistons dans le monde avec, entre autres, l'émergence des BRICS, la loi du plus fort (toujours occidentale) n'a plus cours. Vive la résistance palestinienne qui indique le chemin à tous les résistants de la planète!

Daniel Vanhove



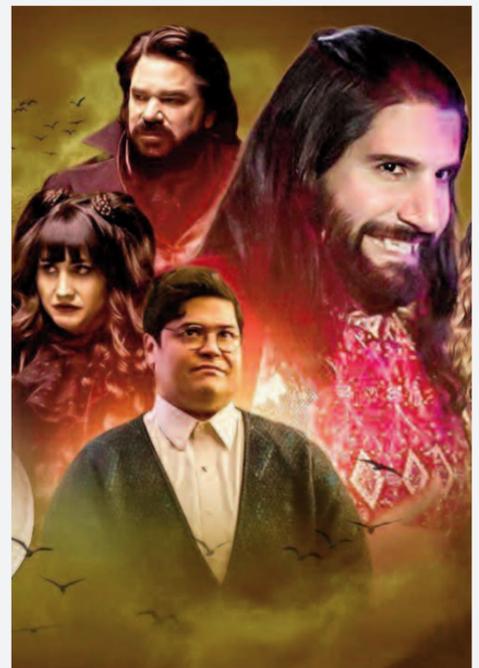
télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05	Série policière France, 2023 Cannes police criminelle	TF1
20h00	Téléfilm d'espionnage France, 2021 Noir comme neige	2
20h05	Téléréalité L'amour est dans le pré	G
21h00	Série dramatique, 2023 France D'argent et de sang	CANAL+
21h00	Cinéma Film d'aventures, 2017 Pirates des Caraïbes : la vengeance de Salazar	WE
20h00	Cinéma Thriller France 2002 Irréversible : inversion intégrale	CINE+ EMISSION
21h05	Série humoristique France Kaamelott	6ter
20h00	Comédie dramatique France, 2022 En corps	CINE+ PREMIER
20h05	Série policière Commissaire Magellan	C8
20h00	Cinéma Thriller, 2022 France Les Survivants	CINE+ CINEMA
21h00	Cinéma Comédie Etats-Unis, 2000 Miss Détective	CINE+ FAMIZ
21h00	Film de science-fiction Etats-Unis - Emirats arabes unis 2012 Men in Black III	TMC



JEUNE INDEPENDANT



Série humoristique Etats-Unis 2023
Saison 5 Épisode 7/8/9
What We Do in the Shadows

Nadja décide de s'investir pour sa communauté. Les expériences de Laszlo donnent des résultats inattendus.

22h04
Série d'action Grande-Bretagne, 2023
Saison 1 Épisode 1/2

Gangs of London

Après l'assassinat de son père Finn Wallace, un chef de gang respecté, Sean veut trouver rapidement le meurtrier et le venger. Pour autant, le vide de pouvoir qui s'est créé menace la paix fragile entre les différents gangs londoniens. Et le bras droit de Finn reprend en main le réseau des différents trafics illicites. Wallace a été tué dans un immeuble du clan des Albanais appartenant à Luan. Très vite les soupçons se portent sur lui et ses hommes de main.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	Icha
	05:12	12:16	15:25	17:56	19:14	05:30	12:34	15:43	18:14	19:32	05:25	12:35	15:50	18:22	19:40	05:26	12:29	15:39	18:09	19:26	05:38	12:41	15:51	18:22	19:39	05:44	12:46	15:56	18:27	19:44	05:47	12:49	15:59	18:30	19:47

LE JEUNE

N° 7715 – LUNDI 16 OCTOBRE 2023

INDÉPENDANT



	Maximales	Minimales
Alger	28°	17°
Oran	28°	16°
Constantine	31°	12°
Ouargla	32°	17°

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

TIZI OUZOU

Coup d'envoi des ateliers culturels et artistiques

C'est devant un public nombreux que le wali de Tizi Ouzou, Djillali Doumi, a donné le coup d'envoi des ateliers culturels et artistiques, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

Accompagné d'une délégation, dont la directrice de la culture et des arts de la wilaya, Mme Nabila Goumziane, Djillali Doumi a visité un à un tous les ateliers de l'institution culturelle et échangé des propos de circonstance avec tous les groupes d'ateliers. Concernant ces ateliers, ils sont au nombre de 54. L'inscription pour certains ateliers est déjà complète.

Les sciences et arts enseignés par le biais de ces ateliers pédagogiques sont nombreux et variés. Il y va de la peinture jusqu'à l'astronomie, via la musique et la danse classiques ainsi que les 4^e et 7^e arts. Par ailleurs, cette manifestation, inscrite sous le slogan «Octobre Rose», a été une opportunité pour les associations caritatives et les professionnels de la santé s'étant investies dans la lutte contre le cancer du sein et du col de l'utérus pour lancer une campagne de sensibilisation sur le positivisme du dépistage à temps.

C'est le cas des associations «El Fedjr» et «Thighrin Tmatouth Idurar» ainsi que les représentantes de l'établissement hospitalier spécialisé en cancérologie de Draâ Ben



Khedda lesquelles ont réussi à attirer un nombre impressionnant de femmes sur leur stands respectifs pour jouer d'explicitations sur l'importance du dépistage du cancer chez la gent féminine.

Du côté de l'association «Tighri n'Tmatouth Idurar», une action de dépistage a été

déjà menée la veille vendredi au village Iloula dans la commune de Bouzguène. Selon le Dr Nadia Taleb, spécialiste en gynécologie et sénologie, plus de cent femmes ont bénéficié d'une auscultation médicale et 11 d'entre elles ont présenté des cas suspects.

Trois femmes concernant le cancer et les huit autres concernant le cancer du col de l'utérus. Du côté de l'établissement hospitalier spécialisé en cancérologie de Draâ Ben Khedda, il y a eu hier et jusqu'au 19 octobre une campagne du dépistage du cancer du sein.

Par ailleurs, dans ce même volet, des prospectus mentionnant des informations générales sur le cancer ont été distribués. Un passage de ce document précise que le cancer du sein «est imprévisible et son

traitement est lourd et agressif. C'est le premier cancer de la femme en Algérie et dans le monde, et 90 % des personnes atteintes n'ont aucun antécédent familial». D'autres informations et conseils utiles sont également mentionnés dans ce document.

Notons enfin qu'à l'occasion de cette manifestation grandiose, des artistes peintres, activant sous la houlette de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, ont exécuté un tableau de peinture représentant un papillon et sur fond une jeune femme.

A la question de savoir quel est le message véhiculé par ce tableau, le peintre a déclaré que le papillon symbolise la beauté et la femme qui, même en étant malade, elle demeure toujours belle et attirante.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

Publicité

PUSH TO TALK
by DJEZZY

AVEC LA SOLUTION
PUSH TO TALK DE DJEZZY

COMMUNIQUEZ SANS LIMITE
AVEC VOS ÉQUIPES

Grâce à une couverture réseau sur tout le territoire national, vous pouvez joindre instantanément vos équipes où qu'elles soient.

Hytera

DJEZZY
جازي

Le Jeune Independent du 16/10/2023 / ANEP 2316024489

DIPLOMATIE

Attaf reçoit son homologue zimbabwéen

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, hier au siège du ministère, son homologue de la République du Zimbabwe, Frederick Musiiwa Shava, qui se trouve en Algérie dans le cadre de sa participation à la 20^e Réunion ministérielle des pays africains-pays nordiques, dont les travaux débuteront aujourd'hui. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a permis aux deux parties de «passer en revue les relations de coopération entre les deux pays et les perspectives de leur renforcement, à la lumière des prochaines échéances bilatérales, et de se concerter sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt pour les deux pays», précise le communiqué.

Les entretiens ont porté essentiellement sur «la dégradation de la situation dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Ghaza, où la situation est dramatique en raison des agressions incessantes menées par la force d'occupation, les deux parties ayant réitéré leur appel aux organisations et instances internationales pour agir en vue de faire cesser les crimes

horribles commis contre le peuple palestinien et demander des comptes à leurs auteurs». Les ministres des Affaires étrangères des deux pays ont, par ailleurs, procédé à «un échange de vues et d'analyses sur les derniers développements enregistrés au niveau continental, notamment les moyens et perspectives d'une contribution commune au renforcement de l'action africaine commune et à la revitalisation du rôle de l'organisation continentale dans la consécration des valeurs, principes et objectifs ayant présidé à sa création», selon le communiqué.

Dans une déclaration à l'issue de la rencontre, le ministre zimbabwéen a souligné que son pays aspirait à renforcer sa coopération avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie et des projets de développement, notant que l'Algérie «accompagnera le Zimbabwe dans le développement des ressources énergétiques».

A cette occasion, il s'est félicité de l'élection de l'Algérie comme membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2024-2025.

Hachemi B.